



Téléchargement version numérique :
<https://bit.ly/45PNN6k>



C'EST QUOI « UN BON ENSEIGNANT » ?

DES ÉLÈVES, PARENTS D'ÉLÈVES,
PROFS EN DEVENIR OU EXPÉRIMENTÉS
RÉPONDENT ET TÉMOIGNENT

POUR UNE **ÉCOLE DU BONHEUR** :
LES ENJEUX DU BIEN-ÊTRE
INDIVIDUEL ET COLLECTIF

PSYCHOLOGIE ET ÉDUCATION :
6 CLÉS POUR AMÉLIORER
LES RELATIONS PROFS-ÉLÈVES

COMMENT LES **NEUROSCIENCES**
PEUVENT VOUS AIDER AU QUOTIDIEN

LE GUIDE DU CANDIDAT ET DE L'ENSEIGNANT STAGIAIRE

**GUIDE
INTERACTIF**

OFFERT EN PARTENARIAT
AVEC

ANTICIPA
by CNP Assurances

MA BOÎTE À OUTILS

- ✓ AGIR CONTRE LE HARCÈLEMENT
 - ✓ FAIRE FACE AUX ATTEINTES À LA LAÏCITÉ
 - ✓ QCM FRANÇAIS ET MATHS
- SPECIAL MASTER MEEF ET CRPE

Groupe Vocation
Service public 帮才帮

casden



BANQUE POPULAIRE

La banque coopérative
de la Fonction publique

CASDEN Banque Populaire - Société Anonyme à Directeur et conseil de surveillance au capital de 188 932 720 euros - Siège social : 7, promenade Germaine Sablon, 75013 Paris - RCS Paris Immatriculation ORIAS n° 07 027 39 - BPE - Société anonyme à directeur et conseil de surveillance au capital de 188 932 720 euros - Siège social : 7, promenade Germaine Sablon, 75013 Paris - RCS Paris Immatriculation ORIAS n° 08 045 100 - Crédit photo : © Roman Jeliakow - conception : Insign'2022 - Merci à Carmen, Elise et Matthieu, professeurs des écoles, d'avoir prêté leur visage à notre campagne de communication.

COMME NOUS, REJOIGNEZ LA CASDEN, LA BANQUE DE LA FONCTION PUBLIQUE !

Carmen, Élise et Matthieu, Professeurs des écoles



PARIS 2024



PARIS 2024

PARTENAIRE PREMIUM

casden.fr



Retrouvez-nous chez

BANQUE POPULAIRE

coût de connexion
selon votre opérateur

DEVENEZ... UN BON ENSEIGNANT !

Qu'est-ce qu'un bon prof ? Pour vous qui avez choisi ou qui envisagez la voie de l'enseignement, cette question pourrait être : **quel bon prof souhaitez-vous devenir ?**

Votre expérience d'élève nourrira votre réponse, car derrière le bon enseignant que vous aspirez à être, il y a forcément de très bons enseignants qui vous ont donné envie de suivre leurs traces. Il y en a aussi de moins marquants ou compétents, auxquels vous vieillerez plutôt à ne pas ressembler. Tous, en tout cas, ont contribué à vous forger une image du bon prof.

Et si un bon prof était d'abord un prof heureux ? Car à l'école comme dans de nombreux domaines, pour les enseignants comme pour les élèves, bonheur et réussite vont souvent de pair. Et la réussite des élèves n'est pas seulement celle des performances scolaires : de leur bien-être à l'école dépend aussi leur épanouissement personnel pour aujourd'hui et pour demain. Cet enjeu de taille ajoute du sens et de la valeur à la mission des enseignants : ce guide vous donne des pistes pour y répondre.

Ainsi à l'école, l'épanouissement des uns et des autres passe notamment par l'harmonie des relations humaines : c'est ce qui fait la richesse du métier, mais aussi sa complexité !

La **psychologie** propose des clés pour comprendre et améliorer les rapports entre les professeurs et leurs élèves. Elle montre en particulier comment les biais cognitifs influencent nos jugements et nos réactions. Savoir reconnaître leur action et aider les élèves à en prendre conscience peut contribuer à pacifier les rapports dans l'école.

Les enseignants peuvent aussi agir pour améliorer les relations entre leurs élèves avec la méthode de la préoccupation partagée, développée en France par Jean-Pierre Bellon pour **lutter contre le harcèlement** : il s'agit d'en soutenir la cible et de travailler avec les intimidateurs afin de les faire changer de posture. Le psychologue Saverio Tomasella vous la présente dans un extrait de son livre *Plus jamais harcelés. En finir avec la maltraitance entre adolescents* publié aux Éditions Vuibert.

Pacifier les relations au sein des établissements scolaires nécessite également une approche maîtrisée de problématiques comme celles qui sont liées au respect du principe de laïcité : en quels cas peut-on parler d'**atteinte à la laïcité** ? Ce guide apporte un éclairage pour vous aider à remplir votre rôle dans ces situations.

Concernant l'efficacité des apprentissages, les sciences, et plus précisément les **neurosciences**, donnent aujourd'hui des clés pour mieux accompagner leurs élèves, qu'un bon prof ne peut pas ignorer. On parle même de « neuroéducation » ou de « neuropédagogie » !

Enfin, un bon professeur débutant doit être bien accompagné : c'est ce que vous propose **Réseau Canopé**, l'opérateur public de la formation tout au long de la vie des enseignants !

La Rédaction

Réussir mon CRPE

Nouvelles
éditions

+ Sujets
2022 et 2023
corrigés

Pour préparer les écrits



19,50€

9782095020378



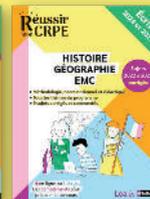
19,50€

9782095020392



26,50€

9782095020415



19,50€

9782095020453



19,50€

9782095020477



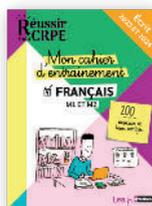
19,50€

9782095020439



13,90€

9782095001643



13,90€

9782095001674



23,90€

9782095001698

Pour s'entraîner aux écrits

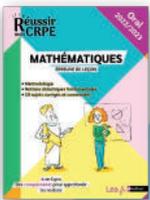
Pour réussir
son entrée dans le
métier d'enseignant

Pour préparer les oraux



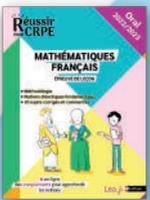
19,50€

9782095018092



19,50€

9782095018078



26,50€

9782095018115



19,50€

9782095018146



19,50€

9782091254487

Des ressources
gratuites à
votre disposition



Rejoignez **Lea.fr**

Le réseau pédagogique et
collaboratif des enseignants
et futurs enseignants

+ de 186 000
enseignants inscrits

+ GRATUITS :

Des webconférences,
tutoriels et outils
pédagogiques pour
préparer le CRPE !

Lea.fr

AVRIL
Épreuves écrites d'admissibilité

MAI - JUILLET
Épreuves orales d'admission





VOCATION ENSEIGNANT

• Pour une école du bonheur

Les enjeux du bien-être individuel et collectif.

Comment travailler les compétences émotionnelles et sociales en classe ?..... p. 6

• C'est quoi, un « bon enseignant » ?

Comment définir ce qui fait un bon enseignant ?

Élèves, parents, professeurs en devenir ou expérimentés répondent et témoignent...... p. 12

DEVENIR ENSEIGNANT

• 6 clés de la psychologie

pour améliorer les relations profs-élèves

Comment les biais cognitifs influencent

nos jugements et nos réactions p. 16

• Agir contre le harcèlement

La méthode de la préoccupation partagée p. 18

• Atteintes à la laïcité, les identifier et y faire face

En quels cas peut-on parler d'atteinte à la laïcité

et comment remplir son rôle d'enseignant ?..... p. 22

• Le mode d'emploi pour devenir enseignant

Les modalités d'accès aux métiers de l'enseignement,

avec ou sans concours, dans les différentes filières p. 24

• Neurosciences : quelles applications pour les enseignants ?

Comment les neurosciences peuvent aider les

enseignants dans leur pratique quotidienne p. 26

• Premiers pas dans le métier d'enseignant

Comment Réseau Canopé accompagne

les nouveaux enseignants p. 28

JE ME PRÉPARE

• QCM d'autoévaluation Français

avec les Éditions Vuibert..... p. 32

• Mathématiques : se mettre à niveau

avec les Éditions Nathan p. 36

• Orthographe : un programme en 30 jours

avec Dunod Éditions p. 40

• QCM Français : réviser les notions essentielles

avec les Éditions Ellipses p. 44



Vocation
Enseignant.fr



LE SITE DES CANDIDATS ET DES NOUVEAUX ENSEIGNANTS <https://vocationenseignant.fr/>

Vocation Enseignant.fr est une publication du groupe Vocation Service Public ©
Dépôt légal n°12 - Septembre 2023 - ISSN 2267-277 x - Ne peut être vendu



Directeur de la publication et Éditeur : Antoine Ingold - antoine.ingold@gvsp.fr

Publicité, partenariat, opérations spéciales : Tél. 06 28 33 56 30 - pub@gvsp.fr

Impression : SIEP - 77590 Bois le Roi

GVSP : Sarl au capital de 15 000 € - RCS Melun 507 936 169

Siège social : 28, rue René Quinton - 77300 Fontainebleau

Rédaction : Olivier Davon, Florence Leclair, Victor Lanniel

Photos et illustrations: DR, fotolia, 123rf, iStock - **Site :** www.vocationenseignant.fr

Vous souhaitez recevoir et diffuser ce Guide gratuit dans vos services ? Contact : antoine.ingold@gvsp.fr

POUR UNE ÉCOLE DU BONHEUR

À l'école comme dans de nombreux domaines, bonheur et réussite vont souvent de pair. Et la réussite dont il s'agit n'est pas seulement celle des performances scolaires, car du bien-être des élèves à l'école dépend aussi leur épanouissement personnel pour aujourd'hui et pour demain. Cet enjeu de taille ajoute du sens et de la valeur à la mission des enseignants : voici des pistes pour y répondre.

Le bonheur n'a pas toujours eu sa place à l'école, longtemps limitée à un lieu d'accès au savoir. Aujourd'hui elle prend en compte l'élève dans sa globalité, considérant que son bien-être physique et psychologique et ses performances scolaires sont liés : « l'élève apprend mieux quand il se sent mieux » (E. Leleu-Galland et F. Samarine, *La Pédagogie positive à l'école primaire*). Cette prise en compte du bien-être de l'élève ne vise pas seulement sa réussite scolaire : plus largement, on attend désormais de l'école (et donc des enseignants) qu'elle participe à l'épanouissement de l'individu et du citoyen en devenir qu'est l'élève.

UN BONHEUR SOUS CONDITIONS

Konu et Rimpela (2002) ont proposé un modèle sociologique du bien-être appliqué à l'école. Le bien-être y est défini comme un état dans lequel l'individu peut satisfaire les **besoins de base** suivants :

- **Having** se réfère aux conditions matérielles de vie scolaire : l'environnement, les rythmes scolaires, le service de restauration, etc.
- **Loving** prend en compte l'environnement social d'apprentissage : les relations interpersonnelles et sociales avec les enseignants, les camarades et la communauté éducative.

- **Being** est relatif aux besoins d'accomplissement personnel de l'élève qui peuvent être apportés par l'encouragement, le soutien ou les dispositifs favorisant ses prises d'initiatives et sa confiance en soi.
- **Health** concerne la santé physique et psychologique de l'élève.

L'enseignant contribue donc au bien-être de l'élève en répondant à son niveau à ces besoins de base. La **pédagogie positive** s'inscrit dans cette démarche. Ainsi, Ève Leleu-Galland et Florence Samarine proposent une « boîte à outils du professeur » de *La Pédagogie positive à l'école primaire*.

Pour elles, « la pédagogie positive est celle qui s'adresse à un être global, l'enfant dans sa déclinaison d'élève, qui ne peut apprendre sans se sentir accueilli, accompagné et valorisé tout au long de son parcours. La pédagogie positive s'appuie sur une bonne connaissance de l'enfant et de ses besoins et prend en compte tous les aspects transversaux de l'accès aux savoirs et connaissances dans un environnement social, spatial et temporel. Elle intègre le fait que chaque enfant est différent, y compris par le fonctionnement de son cerveau, que l'interaction entre toutes les facettes de son être conditionne un développement harmonieux. Elle contribue largement à installer

les compétences relationnelles et sociales qui permettent aux enfants de se construire avec des repères d'appartenance. Ces compétences nécessitent la mise en place par l'enseignant d'un cadre stable et d'un climat relationnel basé sur la confiance ».

FAVORISER LE BIEN-ÊTRE INDIVIDUEL...

Le bien-être de l'élève comporte inévitablement une dimension individuelle. Il dépend notamment de son niveau de confiance et d'estime de soi :

« **Confiance et estime de soi** sont intimement liées. Elles se nourrissent dans le regard des autres et ont un impact direct sur le bien-être et la réussite. Les développer à l'école constitue un véritable passeport pour la réussite scolaire et pour la vie en général. L'estime de soi, c'est l'image de soi. Ce sentiment personnel est une qualité de base de tout individu pour faire face au monde.

G. Duclos, psychoéducateur canadien, la définit comme étant "la conscience de sa valeur personnelle qu'on se reconnaît dans différents domaines". Elle se construit très tôt chez l'enfant au travers du regard des adultes prêts à valoriser ses compétences et évolue au cours de la vie. L'estime de soi est nécessaire pour prendre le risque de se lancer dans tout apprentissage et progresser. La confiance en soi, c'est croire en soi, en ses ressources et capacités personnelles que l'on a autoévaluées. Les études montrent que la plupart des enfants sont confiants dans leurs capacités à apprendre en arrivant à l'école. Cette perception va évoluer face à la difficulté cognitive des activités proposées et aux réactions de l'entourage face aux erreurs. » (voir p. 26)

Le bien-être individuel de l'élève dépend aussi de sa **capacité à gérer ses émotions**. En effet, « l'être humain est traversé par des émotions 90 % de son temps éveillé. Elles font partie du bagage génétique et sont déclenchées par un événement interne

ou externe. Elles se concrétisent par une manifestation physique (larmes, sourire, geste) et diffèrent du sentiment. Les quatre émotions principales sont :

- **la joie**, qui se manifeste avec le partage ;
- **la colère**, qui montre un besoin de changement ;
- **la peur**, qui symbolise un besoin de protection ;
- **la tristesse**, qui s'apaise avec le réconfort.

Les émotions ont un impact sur le bien-être, les performances intellectuelles, la santé physique et les relations. À l'école, prendre les émotions des élèves en compte est indispensable pour plusieurs raisons : leurs répercussions sur la santé mentale de l'élève, leurs effets sur les apprentissages, leur impact sur le climat de classe.

Les compétences émotionnelles se construisent progressivement à partir du moment où l'adulte (parent ou enseignant) accueille les émotions et manifeste écoute, bienveillance et empathie ».

Outre cette posture attentive de l'enseignant, un travail spécifique sur les compétences émotionnelles peut être mené en classe : il s'agit d'apprendre à l'élève à identifier, exprimer, partager ses émotions pour les interpréter en vue de les apaiser et de les maîtriser (voir encadré page suivante).

... ET LE BIEN-ÊTRE COLLECTIF

Le travail sur les compétences émotionnelles s'accompagne d'un travail sur les **compétences sociales** (voir encadré page suivante) : le bien-être collectif (et donc individuel) en découle. Celles-ci « permettent de tisser des liens avec l'autre. Elles sont fondées sur la conscience de ne pas être seul au monde et de porter attention à l'autre. [...]

Les compétences sociales relèvent d'un apprentissage progressif de valeurs, d'attitudes, de comportements, d'un savoir-être nécessaire pour vivre en société.

> suite p. 8

Elles sont initiées dans le cercle familial et renforcées à l'école. Ce ne sont pas des connaissances qui s'apprennent dans les manuels ou à partir d'un enseignement descendant. Elles se construisent et s'affinent au quotidien par la pratique de la coopération, de l'encouragement, de l'écoute, de la communication, de la bienveillance en développant la qualité du lien entre les individus.

En milieu scolaire, les adultes (enseignants, directeurs, animateurs, ATSEM) veilleront à créer les conditions favorables pour que l'élève trouve sa place au sein de la classe et de l'école en l'invitant à participer à la vie du groupe et y prendre des responsabilités pour développer le sentiment d'appartenance ».

Car « dans le milieu scolaire, le **sentiment d'appartenance** à l'école permet d'engager l'élève, ses savoirs, ses attitudes et ses émotions. Il a un impact sur sa santé mentale et est aujourd'hui souvent énoncé pour favoriser la réussite des élèves. Son rôle sur le climat scolaire et la motivation est établi dans de nombreuses recherches scientifiques internationales. C'est au travers de certaines pratiques pédagogiques que l'enseignant va pouvoir développer et renforcer le sentiment d'appartenance ».

Parmi ces compétences sociales figure le **respect**, « premier pas permettant de créer du lien avec l'autre. À l'école, être respectueux recouvre le respect de soi, des

TRAVAILLER LES COMPÉTENCES ÉMOTIONNELLES ET SOCIALES EN CLASSE

Dans son rapport sur « la qualité de vie à l'école » publié en 2017, le Cnesco cite « la méta-analyse de Durlak, Weissberg, Dymnicki, Taylor et Schellinger (2011) qui s'appuie sur 213 études ayant montré les effets positifs des interventions destinées à améliorer les compétences sociales et émotionnelles des élèves, de l'école élémentaire au collège (Social Emotional Learning – SEL) : amélioration des performances académiques, effets positifs sur les compétences et attitudes sociales et émotionnelles, amélioration des comportements sociaux des élèves et diminution des problèmes de conduite. L'ensemble de ces effets sont statistiquement significatifs six mois après l'intervention. Les résultats suggèrent que les interventions SEL peuvent être intégrées aux pratiques pédagogiques et que le degré d'efficacité est même meilleur lorsque les séances sont menées par les enseignants plutôt que par des intervenants extérieurs. [...]»

Dans le cadre d'une école maternelle par exemple, une séance SEL pourra permettre aux élèves d'identifier la joie, la colère, la tristesse à l'aide de marionnettes.

Dans une classe élémentaire, les séances pourront porter sur l'analyse des sentiments du personnage d'une histoire et inclure des travaux de groupe qui nécessitent la prise en compte du point de vue d'autrui.

Dans l'enseignement secondaire, le concept de sentiment est approfondi afin de prendre conscience de la diversité des élèves. Les séances peuvent également comporter des niveaux d'apprentissage de techniques de relaxation, respiration, gestion du stress ».

De nombreux exemples d'activités sont détaillés dans **La Pédagogie positive à l'école primaire** d'Ève Leleu-Galland et Florence Samarine (DUNOD Éditions).

Pour aller plus loin :

La qualité de vie à l'école : l'école française propose-t-elle un cadre de vie favorable aux apprentissages et au bien-être des élèves ?

Conseil national d'évaluation du système scolaire (Cnesco), octobre 2017, <https://www.cnesco.fr/qualite-vie-ecole/>

autres (ses pairs et les différents adultes) et de l'environnement. [...] Depuis la rentrée 2018, "Respecter autrui" est une des quatre priorités pour renforcer la maîtrise des fondamentaux. "Respecter autrui, c'est respecter sa liberté, le considérer comme égal à soi en dignité, développer avec lui des relations de fraternité. C'est aussi respecter ses convictions philosophiques et religieuses, ce que permet la laïcité (1)." (voir p. 22)

Le respect s'enseigne sur un temps dédié en EMC (enseignement moral et civique) ; mais surtout dans le quotidien de la classe au travers d'un cadre clair, cohérent et structuré, d'activités régulières d'attention à l'autre et de réparation systématique des erreurs pour construire progressivement le sens du bien et du mal chez l'élève ».

Le respect d'autrui et, plus largement, le bien-être collectif passent notamment par l'apprentissage de **l'empathie**, cette « capacité à reconnaître les émotions d'autrui, à se mettre à sa place dans des situations variées », qui permet notamment de prévenir les situations de harcèlement scolaire et d'y mettre fin (voir p. 18).

LA POSTURE DE L'ENSEIGNANT : ENTRE AUTORITÉ ET BIENVEILLANCE

Notons tout d'abord qu'il n'y a pas d'élèves heureux sans profs heureux, de même que le bonheur des enfants dépend en grande partie de celui de leurs parents. La priorité est donc de veiller à la **qualité de vie au travail des enseignants** pour qu'ils soient en mesure d'adopter « une posture juste, bienveillante et empathique, rigoureuse ou clémente selon la situation, qui favorise la réussite scolaire et l'épanouissement individuel et collectif de tous les élèves ».

Plus précisément, « la nature des relations enseignant-élèves doit chercher le juste équilibre entre fermeté et bienveillance. Dans ce rapport humain asymétrique, **l'autorité** désigne l'exigence et le cadre ; **la bienveillance** représente le respect

mutuel. La bienveillance s'exprime par une relation qui fournit des repères affectifs et installe le sentiment de sécurité indispensable à l'enfant pour explorer et apprendre. Elle est considérée aujourd'hui comme une posture fondamentale, une valeur humaine, fondée sur :

- Le respect inconditionnel de chaque élève : ses droits, émotions, besoins physiologiques et psychiques, quels que soient sa personnalité, son parcours, son identité.
- La confiance dans le potentiel et la croyance dans l'éducabilité de tous les élèves en acceptant ses limites.

Une **autorité bienveillante** s'oppose à une posture complaisante et molle, n'entrave pas le sens de l'effort, de la rigueur et du respect et ne rabaisse pas les exigences académiques. La bienveillance n'est pas synonyme de laxisme. Être exigeant, c'est être bienveillant. Les nombreuses recherches (Gueguen, Debarbieux, Fortin) ont montré ses bienfaits et les conséquences néfastes de toute forme de violence éducative scolaire (humiliation, comparaison, insulte, critique, moquerie) ». ■

(1) B.O. n° 30-26/07/2018

La coopération, un outil pour développer le bien-être individuel et collectif

« La recherche a montré les effets positifs de la coopération sur le climat scolaire et les apprentissages. Même si les élèves sont amenés à travailler sur des tâches distinctes, ils développent leur sentiment personnel de capacité et de réussite. Les interactions sociales favorisent le développement cognitif. Le travail en groupe nécessite une responsabilisation et une participation individuelle et collective. La coopération est une modalité d'apprentissage plus efficace que la compétition quel que soit l'âge de l'apprenant. Elle place l'enseignant alternativement en position d'observateur, accompagnateur ou conseiller. »

E. Leleu-Galland et F. Samarine, La Pédagogie positive à l'école primaire (DUNOD Éditions)

LA CASDEN BANQUE POPULAIRE, UNE BANQUE ENGAGÉE AUX CÔTÉS DES AGENTS DE LA FONCTION PUBLIQUE.

Accompagner tous les agents de la Fonction publique dans leurs projets professionnels et personnels, être à leurs côtés à chaque moment clé de leur vie, c'est la vocation de la CASDEN Banque Populaire, la banque coopérative de toute la Fonction publique.

Parce que le monde de la Fonction publique est en pleine mutation, parce que les métiers se transforment, se modernisent, parce que l'environnement dans lequel nous travaillons invite chacun à s'adapter, à anticiper, la CASDEN Banque Populaire propose aux agents de la Fonction publique des solutions concrètes pour réaliser leurs projets⁽¹⁾⁽²⁾, petits ou grands.

La CASDEN Banque Populaire et ses partenaires, les Banques Populaires régionales, depuis près de 50 ans, proposent ainsi une offre bancaire complète adaptée aux besoins des Sociétaires CASDEN, clients Banque Populaire. La CASDEN et les Banques Populaires régionales accompagnent les agents de la Fonction publique au quotidien dans les moments importants de leur vie personnelle et professionnelle.

**Un crédit vous engage et doit être remboursé.
Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.**



La banque coopérative
de toute la Fonction publique



Plus de 2,2 millions
de Sociétaires



Près de 50 ans de partenariat avec
les Banques Populaires régionales

Construite sur un modèle alternatif et affinitaire, la CASDEN Banque Populaire s'appuie sur des valeurs de coopération et de solidarité, et partage avec ses Sociétaires le sens du service public. Elle s'attache à valoriser les agents de la Fonction publique dans leur métier et à mettre en lumière ces hommes et ces femmes qui œuvrent au quotidien pour l'intérêt général.

La CASDEN Banque Populaire est aux côtés des enseignants dès leur 1^{re} affectation et tout au long de leur carrière.

PRÊT ENTRÉE DANS LA FONCTION PUBLIQUE⁽¹⁾



“ Aujourd’hui, je me suis installée dans mon 1^{er} chez moi... tellement heureuse ! J-7 avant la pendaison de crémaillère. Merci à la CASDEN pour le Prêt Entrée Fonction Publique⁽¹⁾ dédié aux Jeunes⁽³⁾.

Jenny, Enseignante chercheuse

Vous rentrez dans la Fonction publique ? Vous avez besoin de vous installer, de vous équiper ? La CASDEN Banque Populaire vous accompagne avec le Prêt Entrée Fonction publique⁽¹⁾ à des conditions de financement intéressantes, exclusivement réservé aux jeunes fonctionnaires de moins de 29 ans.

PRÊT PROJET⁽¹⁾



“ Je viens de faire ma rentrée. Plein de projets en perspective mais je n’ai pas encore eu le temps de les finaliser. Avec le Prêt Projet, je peux obtenir un accord de prêt⁽¹⁾ dès maintenant et j’ai 6 mois pour débloquer les fonds⁽⁴⁾.

Matthieu, Professeur des écoles

Prenez le temps de faire mûrir votre projet ! Avec le Prêt Projet⁽¹⁾ de la CASDEN Banque Populaire, vos conditions de prêt sont garanties pendant 6 mois⁽⁵⁾ et vous débloquent uniquement les fonds dont vous avez besoin en 1 à 5 fois.

**Un crédit vous engage et doit être remboursé.
Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.**

DÉCOUVREZ LES OFFRES DE LA CASDEN BANQUE POPULAIRE



Sur casden.fr
coût de connexion selon votre opérateur



Par téléphone au 01 64 80 64 80
appel non surtaxé, coût selon votre opérateur.
Accueil téléphonique ouvert du lundi au vendredi, de 8h30 à 18h30 (heures métropole)



En Délégation Départementale CASDEN
(sur rendez-vous)



En agence Banque Populaire

Vous pouvez vous opposer, sans frais, à ce que les données vous concernant fassent l’objet d’un traitement à des fins de prospection commerciale. Ce droit peut être exercé par courrier accompagné d’une copie de tout document d’identité portant votre signature auprès de CASDEN Banque Populaire, en vous adressant au DPO de la Casden BP à l’adresse suivante : DPO - CS 20819 CHAMPS SUR MARNE - 77447 Marne-la-Vallée Cedex 2.

(1) Offre soumise à conditions, et dans les limites fixées par l’offre de crédit, sous réserve d’acceptation de l’organisme prêteur, la CASDEN Banque Populaire. Pour les crédits à la consommation, l’emprunteur dispose du délai légal de rétractation. (2) Pour le financement d’une opération relevant des articles L313-1 et suivants du code de la consommation (crédit immobilier), l’emprunteur dispose d’un délai de réflexion de 10 jours avant d’accepter l’offre de crédit. La réalisation de la vente est subordonnée à l’obtention du prêt. Si celui-ci n’est pas obtenu, le vendeur doit rembourser les sommes versées. (3) Offre réservée aux Sociétaires CASDEN de moins de 29 ans. (4) Vous avez 6 mois pour débloquer toute ou une partie de votre prêt : jusqu’à 5 débloqués maximum. Si vous ne débloquent pas votre prêt dans les 6 mois, le contrat de crédit deviendra caduc. Dans ce cas, vous n’aurez pas de frais à payer et vos Points vous seront restitués. (5) Des conditions de prêt garanties pendant 6 mois à compter de la signature de l’offre de prêt (taux, durée, montant). Le montant des mensualités sera au prorata de la somme des montants débloqués. CASDEN Banque Populaire - Société Anonyme Coopérative de Banque Populaire à capital variable - Siège social: 1bis rue Jean WIENER 77420 Champs sur Marne - SIREN n° 784 275 778 - RCS MEAUX - Immatriculation ORIAS n° 07 027 138. - BPCE - Société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 188 932 730 euros - Siège social : 7 promenade Germaine Sablon 75013 Paris - RCS Paris n° 493 455 042 - Immatriculation ORIAS n° 08 045 100. - Photographie : © Roman Jehanno. Merci à Jenny, enseignante chercheuse et Matthieu, professeur des écoles d’avoir prêté leur visage à notre campagne de communication.

C'EST QUOI, « UN BON ENSEIGNANT » ?

Derrière le bon enseignant que vous aspirez à devenir, il y a forcément de très bons enseignants qui vous ont donné envie de suivre leurs traces. Il y en a aussi de moins marquants ou compétents, auxquels vous veillerez plutôt à ne pas ressembler. Tous, en tout cas, ont contribué à vous forger une image du bon prof. **Comment donc définir ce qui fait un bon enseignant ?**

On a posé la question à une élève, des professeurs en devenir ou expérimentés, des parents d'élèves et un principal de collège. Leurs témoignages en révèlent les qualités essentielles.

Lucie, 15 ans, lycéenne :

« Un bon professeur est quelqu'un qui est passionné par son métier, qui aime enseigner. Il doit être patient, attentionné et accessible. Il doit également savoir expliquer les choses de différentes manières pour que tous les élèves comprennent. Il doit se faire respecter et créer une bonne ambiance en classe, où chacun se sent à l'aise pour poser des questions et participer. »

Thomas, 23 ans, étudiant en master MEEF :

« Un bon professeur est celui qui n'enseigne pas seulement une matière, mais qui motive ses élèves. Il doit être capable de susciter la curiosité et l'intérêt pour ce qu'il veut leur apprendre. Un bon professeur est également ouvert à la discussion et à l'échange d'idées. Il est à l'écoute de ses élèves et se soucie de leur bien-être global. »

Anne-Sophie, 41 ans, mère d'élève :

« Pour moi, un bon professeur est quelqu'un qui encourage le potentiel de mon enfant et qui croit en lui. Il doit être capable de fournir un soutien individuel lorsque c'est nécessaire et d'adapter son enseignement aux besoins spécifiques de chaque élève.

Un bon professeur communique régulièrement avec les parents pour partager les progrès et les difficultés rencontrées par l'enfant. »

Sébastien, 48 ans, professeur de sciences physiques :

« Comme pour toutes les professions, un enseignant doit avant tout aimer son métier. Tout le reste en découle. »

Si vous aimez ce que vous faites, vous allez essayer de bien le faire. Vous vous tiendrez au courant des recherches, des publications, des innovations dans votre domaine, vous tenterez de comprendre le mieux possible vos élèves, de leur offrir des cours intéressants, de répondre à leurs attentes, de penser à leur avenir. Vous ferez votre travail consciencieusement. La même chose s'applique à toutes les professions, mais tout le monde n'est pas fait pour l'enseignement.

Si vous n'aimez pas enseigner, si vous n'êtes pas prêt à vous investir dans votre travail, à y passer le nombre d'heures nécessaire, même si cela grignote vos weekends ou vos soirées, alors il vaut mieux envisager une autre profession. »

Erol, 38 ans, père d'élève :

« C'est quelqu'un qui arrive à intéresser ses élèves et dont le cours est compris en classe et non grâce au travail à la maison.

À mon sens, ce sont les enseignants qui font beaucoup participer les enfants et co-construisent leurs cours avec eux. Mon fils a eu l'année dernière une enseignante âgée très traditionnelle qui donnait une page du Bescherelle à apprendre chaque semaine, cela a fait soupirer toute la classe. Mais elle racontait aussi plein d'histoires et des anecdotes pour faire en sorte que les élèves s'intéressent à son cours. Elle posait beaucoup de questions à la classe, impossible de regarder les mouches voler ou de s'endormir. Résultat : mon fils me parle encore d'elle ! »

Dominique, 54 ans, principal de collège :

« Le "bon" enseignant montre une attention soutenue et constante à ce que les élèves comprennent ou non ; son engagement repose sur la conviction que tout élève peut apprendre (et pas seulement une partie d'entre eux), ce qui implique de s'intéresser aux difficultés rencontrées par les élèves. Il crée un climat de confiance et de sécurité. Il propose un enseignement structuré avec des objectifs clairement compréhensibles par les élèves. Il maîtrise suffisamment ses connaissances pour pouvoir varier ses stratégies d'enseignement en fonction des difficultés des élèves. Il est ouvert aux échanges avec ses collègues, ce qui lui permet de mener des projets avec eux et de surmonter ses éventuelles difficultés. » ■

SUIS-JE UN BON PROF ?

Le ministère de l'Éducation du Québec propose aux enseignants un questionnaire d'autoévaluation en ligne (<https://formulaire.education.gouv.qc.ca/TUNMfr>). Il reflète ce qui est attendu d'un professeur compétent du point de vue du ministère québécois. La prise en compte de la singularité, de la motivation et du bien-être des élèves y semble importante.

Voici quelques exemples d'énoncés sur lesquels les enseignants sont invités à s'autoévaluer :

- J'adopte des approches et des stratégies qui ont pour effet de maintenir chez les élèves un engagement actif dans la tâche.
- Je revois avec les élèves les comportements attendus pour maintenir un climat de classe respectueux et sécurisant.
- Je construis et maintiens des relations positives avec les élèves.
- Je mets en relation les apprentissages à réaliser avec des éléments de la vie courante et des repères culturels tirés du bagage des élèves.
- Pour soutenir la réussite et le bien-être des élèves, je communique avec les parents.
- J'encourage les efforts et je souligne les progrès des élèves.
- Je tiens compte des champs d'intérêt des élèves dans le choix des activités d'apprentissage.
- J'adopte des pratiques empreintes de respect, d'inclusion et d'ouverture.
- J'aide les élèves à reconnaître et à gérer adéquatement leurs comportements et leurs émotions.
- J'adapte les situations d'apprentissage en fonction des besoins et des forces des élèves.
- Je suscite la curiosité et l'intérêt des élèves.

VOS QUESTIONS SUR L'ASSURANCE MALADIE DES ENSEIGNANTS

Simon, 26 ans, est professeur des écoles à Troyes. Il vient d'être titularisé !

En discutant avec ses nouveaux collègues, il s'est rendu compte qu'il en savait peu sur sa couverture santé. Préoccupé par ses études et le concours, il n'a jamais pris le temps de s'y intéresser vraiment. Aujourd'hui il souhaite faire le point sur le sujet pour faire les bons choix. De nombreuses questions se posent.

Voici les clés pour comprendre les spécificités de l'assurance maladie des enseignants, et découvrir ce que vous propose ANTICIPA de CNP Assurances.

Une assurance santé, c'est obligatoire ?

Quand on parle de couverture santé, il faut **distinguer le régime obligatoire et la mutuelle** (ou assurance santé complémentaire) qui, elle, est facultative.

Le régime obligatoire d'assurance maladie prend en charge une part des frais de soins de santé des assurés sociaux et de leur famille et leur verse un revenu de remplacement s'ils sont contraints de cesser temporairement leur activité.

Les enseignants titulaires et stagiaires dépendent du régime générale de la Sécurité sociale qui est délégué à la MGEN (Mutuelle Générale de l'Éducation Nationale) ou à la MAGE (Mutuelle Autonome Générale de l'Éducation) pour les enseignants qui exercent à Paris ou dans le Rhône. Quant aux enseignants contractuels, ils dépendent du régime général de la Sécurité sociale sans intermédiaire.

Les dépenses de soins de santé et les baisses de revenu en cas d'arrêt de travail prolongé par exemple, qui sont non couvertes par le régime obligatoire, peuvent être prises en charge partiellement ou complétées par l'assurance complémentaire de l'assuré.

Pour la Santé comme pour la Prévoyance, cette assurance complémentaire peut être différente de celle du régime obligatoire d'assurance maladie : la complémentaire des enseignants n'est donc pas obligatoirement la MGEN ou la MAGE. Parmi les offres disponibles sur le marché, certaines sont référencées par le ministère de l'Éducation nationale et présentent des spécificités avantageuses :

- Elles sont soumises à un cahier des charges défini par le ministère de l'Éducation nationale pour mieux accompagner les enseignants.
- Elles respectent le principe de la solidarité et de l'encadrement des cotisations : la cotisation est basée sur le salaire. Ainsi, à âge égal et pour des garanties équivalentes, les agents bénéficiant d'une rémunération moins importante paieront moins cher.
- Pour les actifs, elles regroupent obligatoirement des **garanties complémentaires santé** (prise en charge des dépenses de soins de santé) et **prévoyance** (indemnisation des arrêts de travail, couverture des risques invalidité et décès) pour une protection sociale complète. Les retraités, quant à eux, sont couverts uniquement pour la santé.
- À l'adhésion, il n'y a pas de questionnaire de santé.

Trois organismes sont référencés par le ministère de l'Éducation nationale : **CNP Assurances** est l'un d'eux depuis janvier 2018. Forte de son rapprochement avec La Banque Postale et de son appartenance au grand **pôle financier public**, CNP Assurances assure toutes les personnes depuis 170 ans. Elle a spécifiquement créé **ANTICIPA pour les agents de l'Éducation nationale**.

Comment choisir la couverture adaptée à ma situation ?

Les garanties santé et prévoyance d'ANTICIPA de CNP Assurances se déclinent chacune selon 3 formules au choix : Essentielle, Confort et Confort+.

Pour les **dépenses de santé**, les 3 formules couvrent les soins courants, la médecine spécialisée, l'hospitalisation, les médecines douces... La **formule Essentielle** s'impose souvent comme l'offre idéale des enseignants sans besoins spécifiques en termes de soins. **Confort et Confort+** proposent des niveaux de remboursement supérieurs pour certains frais comme le dentaire, l'optique, les prothèses auditives... Ces formules sont plus adaptées pour les familles ou les enseignants avec des besoins de soins spécifiques.

La **couverture prévoyance** permet de maintenir en partie son niveau de vie en cas d'arrêt de travail temporaire ou d'invalidité. En effet, quand un arrêt de travail se prolonge au delà de 90 jours, un enseignant ne perçoit plus que 50 % de son salaire. L'offre **Confort+** d'ANTICIPA garantit 95 % de son revenu mensuel. ANTICIPA couvre l'intégralité des types d'arrêt de travail et les conditions de déclenchement des garanties sont expliquées très clairement.

C'est simple, c'est clair et c'est 100 % modulable : à tout moment il est possible d'ajuster les niveaux de couverture au besoin réel.

Je peux me renseigner sans me déplacer ?

ANTICIPA est une offre 100 % digitale, accessible par tous et à n'importe quel moment. Sur le site ANTICIPA, vous pouvez simuler des remboursements, obtenir un devis et même adhérer en ligne. Il vous sera également possible de communiquer avec un conseiller et de consulter le chatbot. Le tout dans le respect de votre vie privée et de vos choix !

C'est pourquoi, il est même possible d'obtenir un tarif personnalisé sans divulguer ses coordonnées et sans craindre d'être appelé.

Avec ANTICIPA, c'est vous qui décidez !

COMBIEN ÇA COÛTE ?

ANTICIPA est une offre particulièrement intéressante pour les jeunes enseignants.

Voici l'exemple de **Simon, 26 ans, professeur des écoles à Troyes**, devenu titulaire l'an dernier, assuré au régime général, adhérent seul et ayant choisi les formules « Essentielle » d'Anticipa :

- son salaire annuel imposable est de 24 000 € ;
- sa cotisation santé est de 24 € par mois en 2023 ;
- sa cotisation prévoyance est de 15,20 € par mois en 2023.

De plus, comme il a opté pour une offre référencée, son employeur lui rembourse 15 € par mois !



ANTICIPA, c'est simple et accessible !

Pour en savoir plus ou comparer les offres d'ANTICIPA, faites gratuitement votre devis en ligne sur <https://anticipa.cnp.fr/>

Une question ? Contactez CNP Assurances au **01 84 25 04 24** du lundi au vendredi de 9h à 20h ou par mail contact@anticipa.cnp.fr

6 CLÉS DE LA PSYCHOLOGIE POUR AMÉLIORER LES RELATIONS PROFS-ÉLÈVES

La relation est au cœur du métier d'enseignant. C'est ce qui en fait la richesse mais aussi la complexité ! La psychologie propose des clés pour comprendre et améliorer les rapports entre les professeurs et leurs élèves. Elle montre en particulier comment les biais cognitifs influencent nos jugements et nos réactions. Savoir reconnaître leur action et aider les élèves à en prendre conscience peut contribuer à pacifier les rapports dans l'école.

Commençons par un test...

Vous êtes professeur et vous avez rendez-vous avec les parents d'Arthur à 18 heures. À 18 h 20, ils ne sont toujours pas arrivés. Vous aviez d'ailleurs eu bien du mal à les contacter et à trouver un créneau qui leur convienne... Vous vous dites :

- A.** Ces parents ne s'intéressent pas à la scolarité de leur enfant, pas étonnant qu'il ait des difficultés.
- B.** Ils n'ont aucun respect pour moi ni même la politesse d'annuler leur rendez-vous.
- C.** Ils ont peut-être un empêchement de dernière minute ?
- D.** Et si nous nous étions mal compris sur l'heure du rendez-vous ?

Vous avez répondu A ou B ? Alors vous avez commis une « **erreur fondamentale d'attribution** », comme à chaque fois que vous expliquez les comportements des autres par leur personnalité plutôt que par le contexte, par des causes internes plutôt qu'externes aux individus.

À votre décharge, vous aussi avez été victime d'une erreur fondamentale d'attribution, quand vous avez puni Arthur alors que

ce n'était pas lui mais son voisin qui parlait. « Vous êtes injuste », ont dit les élèves, sans prendre en compte qu'il y avait beaucoup de bruit dans la classe ce jour-là, que vous étiez particulièrement fatigué et qu'Arthur s'était déjà fait remarquer une trentaine de fois...

L'erreur fondamentale d'attribution est l'un des nombreux **biais cognitifs** que répertorie la psychologie. Il s'agit des processus mentaux qui dévient de la pensée logique, rationnelle ou objective.

Ces mécanismes nous font percevoir les informations à travers un filtre d'expériences et de préférences personnelles. En proposant des raccourcis à nos jugements et à nos réactions, ils les influencent et les limitent, ce qui a un impact sur nos relations avec les autres, dans la sphère privée comme professionnelle.

Prendre conscience de ces biais cognitifs et les analyser permet de s'en libérer pour reprendre le contrôle de sa pensée et de son comportement en vue de relations plus sereines, en particulier entre les enseignants, les élèves et leurs parents.

L'effet de halo

Pourquoi la première heure de cours avec une classe est-elle considérée comme déterminante pour le reste de l'année ? Peut-être, entre autres, à cause de l'effet de halo, selon lequel l'impression générale d'une personne se construit à partir d'une seule caractéristique que l'on perçoit chez elle.

Si celle-ci est positive, on aura tendance à percevoir ou à imaginer ses autres caractéristiques comme étant également positives ; si, au contraire, cette caractéristique est négative, on sera alors plus enclin à imaginer ou percevoir ses autres caractéristiques comme étant elles aussi négatives.

Ainsi donc, cette première rencontre entre profs et élèves détermine en partie la perception qu'ils ont les uns des autres et les attentes des uns envers les autres : tel élève au regard attentif sera présumé plus intelligent et ses copies évaluées plus généreusement, telle prof à l'allure dynamique sera perçue comme plus investie et compétente.

L'effet Pygmalion et l'effet Golem

Cette première impression est d'autant plus importante dans le contexte scolaire qu'elle peut avoir des conséquences sur la réussite des élèves. En effet, celle-ci dépend en partie des attentes positives ou négatives de la personne en position d'autorité qu'est le professeur.

Ainsi, à caractéristiques égales, les élèves progressent davantage si le professeur croit en leur potentiel : c'est l'effet Pygmalion.

Au contraire, selon l'effet Golem, les performances des élèves sont inférieures si l'enseignant considère que leurs capacités sont limitées.

Le biais de négativité

Pour favoriser l'effet Pygmalion, commençons par lutter contre le biais de négativité, cette tendance à donner plus d'importance et de poids à une information négative, même

si elle est, dans les faits, d'importance égale à une autre information qui, elle, est positive. C'est un biais cognitif à garder bien à l'esprit au moment, pour les enseignants, de formuler l'appréciation d'une évaluation ou d'un bulletin de notes et au moment, pour les élèves, de lire cette appréciation !

En effet, retenir les points faibles davantage que les points forts peut nuire non seulement à la confiance en eux des élèves mais aussi au moral des professeurs qui ont besoin de voir leurs élèves réussir pour se sentir efficaces dans leur travail.

Le biais de la tâche aveugle

Vous reconnaissez vos élèves et vos collègues dans ces jugements et ces comportements biaisés, mais pas tellement vous-même ? Il y a fort à parier que vous soyez au moins concerné par le **biais de la tâche aveugle ou de l'angle mort** : comme la plupart d'entre nous, vous vous croyez plus apte que les autres à percevoir la réalité telle qu'elle est et à raisonner de façon neutre et objective. C'est vrai que reconnaître l'influence de ces biais sur nos jugements, nos décisions et nos réactions entraîne une remise en question permanente qui n'est pas de tout repos !

D'autres biais cognitifs à connaître

- « Si je réussis, c'est grâce à moi, mais si j'échoue, ce n'est pas ma faute. »
-> **biais de complaisance**
- « Je persiste dans une mauvaise direction malgré des résultats de plus en plus négatifs. »
-> **escalade d'engagement**
- « Lorsqu'une personne fait quelque chose, comme me couper la route dans le trafic, j'ai tendance à supposer qu'elle l'a fait intentionnellement. » -> **biais d'intentionnalité**
- « Pour bien paraître aux yeux de ces personnes, je vais dire ce qu'elles souhaitent entendre au lieu de ce que je pense vraiment. »
-> **biais de désirabilité sociale**

Pour aller plus loin :

voir le *Guide pratique des biais cognitifs* sur <http://www.shortcogs.com> ■

AGIR CONTRE LE HARCÈLEMENT LA MÉTHODE DE LA PRÉOCCUPATION PARTAGÉE

Les enseignants se sentent souvent démunis et impuissants face aux situations de harcèlement qu'ils rencontrent dans leurs établissements. Pourtant des méthodes efficaces comme celle de la préoccupation partagée leur permettent d'agir. Développée en France par Jean-Pierre Bellon, elle propose de soutenir la cible du harcèlement et de travailler avec les intimidateurs afin de les faire changer de posture. Le psychologue Saverio Tomasella la présente dans son livre

Plus jamais harcelés. En finir avec la maltraitance entre adolescents

publié aux **Éditions Vuibert**. Avril 2023 - 192 pages - ISBN : 978-2-311-15039-1.

« Pour favoriser une résolution non violente de la situation de harcèlement, les auteurs de la Méthode de la Préoccupation Partagée (MPP) préconisent d'éviter les réunions en groupe, de ne surtout pas confronter les jeunes persécutés à leurs persécuteurs, et de les recevoir chacun seul : les élèves violentés d'abord, les intimidateurs et certains témoins ensuite. [...] L'approche est non blâmante.

L'accueil de l'élève cible de brimades

L'intervenant qui reçoit un jeune martyr par ses pairs ne cherche pas à le rassurer, ne lui donne pas de conseil, ne considère pas qu'il a un problème, qu'il doit faire un effort, etc. Au contraire, il crée avec lui une relation de confiance, dans une optique où il est clair qu'il va tout faire pour le comprendre et l'aider à mettre fin aux violences qu'il subit.

• L'entretien avant la rencontre des intimidateurs

“[...] Dès que la situation a été portée à la connaissance de l'équipe, l'élève cible est reçu par un des membres, qui sera dédié à son accompagnement“. (1) Cet entretien dure aussi longtemps que nécessaire.

Après avoir assuré l'adolescent de la complète confidentialité de ce qui est partagé, l'adulte l'invite à raconter la situation comme il le souhaite, puis lui demande ce que les adultes devraient surtout ne pas faire pour éviter d'aggraver encore les choses. Cette posture d'accueil, d'écoute et de respect, libère la parole de l'élève, qui peut enfin confier le calvaire qu'il endure.

Il est possible de lui demander de préciser certains détails concrets sur les scènes récentes ou particulièrement violentes, les lieux, les moments de la journée, la présence d'autres élèves lors des faits... ainsi que ses propres réactions.

En fin d'entretien, le jeune est assuré d'être le principal acteur du règlement de la situation dont il souffre. Rien ne sera fait sans son accord.

• Les entretiens consécutifs à ceux avec les intimidateurs

L'intervenant s'assure que le processus permet déjà un allègement de la situation, sans aucun effet d'aggravation. Il demande ce qui pourrait être envisagé pour l'améliorer

encore. Si les brimades continuent, même sous une autre forme, il peut être nécessaire de chercher une autre façon d'intervenir, avec l'accord de l'élève cible. Lorsque le harcèlement a pris fin, il est important de rappeler à l'adolescent que si les violences reprennent, d'une façon ou d'une autre, il est souhaitable qu'il prévienne sans attendre l'un des membres de l'équipe de soutien.

Les entretiens avec les intimidateurs présumés

Dès que l'équipe connaît les noms des élèves ayant participé aux brimades, certains de ses membres les reçoivent, sans attendre, lors d'entretiens individuels très brefs (environ trois minutes). Ils reçoivent également des témoins appartenant au même groupe.

• La recherche d'une préoccupation pour l'élève brimé

La rencontre se focalise sur le jeune harcelé, en essayant de faire naître chez l'intimidateur ou le témoin une forme de sollicitude à son égard.

“Bonjour. Merci d'être venu me voir. Je vais rencontrer plusieurs élèves aujourd'hui. Je voudrais simplement que vous me disiez ce que vous savez de la situation de [X ou Y]. Je suis très préoccupé par son cas. Elle (il) ne va pas bien. Pourriez-vous m'aider à comprendre ce qui lui arrive ? Qu'avez-vous pu observer ?” (2)

Si l'élève se ferme ou n'est pas coopératif, l'adulte met fin à l'entretien. Il propose d'être attentif au camarade en souffrance et indique qu'une autre rencontre aura lieu dans les jours qui viennent. Si l'élève se montre plus coopératif, l'entretien peut continuer.

• La recherche de suggestions

L'intervenant invite alors le jeune à envisager les solutions possibles pour aider l'élève en difficulté. Il l'encourage et l'aide

à dépasser ses réticences, notamment la peur d'être rejeté du groupe. Il accueille toutes les propositions sans les juger, en encourageant leur mise en pratique rapide.

Après cet entretien, il arrive que certains adolescents changent radicalement de posture et deviennent de véritables défenseurs ou protecteurs de l'élève cible. Ce cas de figure est le plus favorable à la résolution du harcèlement.

• Les entretiens de suivi

Les entretiens de suivi concernent les intimidateurs ou les témoins qui n'ont pas souhaité coopérer. Ils permettent d'observer leur évolution, même timide, vers une plus grande attention envers le camarade brimé ou vers une volonté de participation à l'amélioration de la situation. Ils concernent également les élèves qui ont suggéré des idées pour aider leur camarade violenté.

Dans ce cas, l'intervenant s'informe de la mise en œuvre pratique de ces idées et de leurs effets concrets, en évaluant avec les jeunes concernés s'ils sont favorables à la résolution progressive du problème, ou, si nécessaire, en en cherchant d'autres, plus efficaces.

Lorsque le processus complet a été appliqué et que les maltraitances continuent, le chef d'établissement est informé de l'échec de cette approche, afin qu'il prenne les mesures qu'il jugera nécessaires pour mettre fin au harcèlement. »

(1) J.-P. Bellon, B. Gardette, M. Quartier *Harcèlement scolaire, le vaincre, c'est possible : la méthode de la préoccupation partagée*, Éditions ESF, 2021, p. 53.

(2) *Idem* p. 72.

Compléments numériques :

<https://www.reseau-canope.fr/notice/agir-contre-le-harcèlement-une-preoccupation-partagée.html>

<https://www.centresis.org> ■

Réussir mon CRPE



La collection pour réussir le concours de Professeur des écoles !

- Un programme d'entraînement sur-mesure.
- Des conseils et points d'alerte.
- De nombreux exercices, les épreuves corrigées et commentées et des sujets inédits avec correction.
- Une série de webconférences pour bien préparer le concours et poser toutes vos questions.
- Des auteurs experts, formateurs et professeurs en INSPÉ.



Des **guides complets** de Maths et Français pour réviser toutes les **notions au programme** et s'entraîner.



Des **cahiers d'entraînement** pour s'entraîner avec des centaines d'exercices classés par niveaux de difficulté et thématiques.



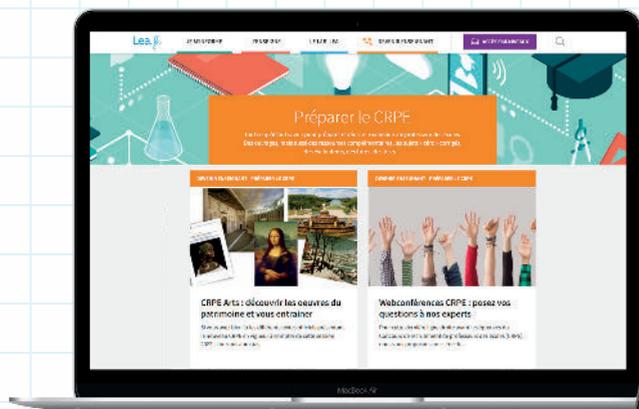
Une **méthodologie complète** et des **sujets inédits** du cycle 1 au cycle 3 pour réussir l'épreuve écrite d'application.



Des **leçons type concours** couvrant tous les niveaux.



Le réseau **pédagogique** et **collaboratif**
des enseignants et futurs enseignants



Des ressources complémentaires **gratuites** à votre disposition :

- ➔ Un accompagnement spécifique pour préparer le CRPE.
- ➔ Des outils pédagogiques et innovants.
- ➔ Des exercices rituels et sujets corrigés.
- ➔ Des webconférences et tutoriels vidéos.
- ➔ Un espace d'échanges avec une communauté de plus de **190 000 enseignants** !

ATTEINTES À LA LAÏCITÉ

LES IDENTIFIER ET Y FAIRE FACE

Si les enseignants ont l'obligation de respecter le principe de laïcité, il relève également de leur mission de le faire appliquer par leurs élèves. Cette responsabilité peut paraître complexe et lourde, à une période où les atteintes à la laïcité dans le milieu scolaire se multiplient.

Voyons en quels cas on peut parler d'atteinte à la laïcité et comment remplir votre rôle face à cette problématique.

Des atteintes à la laïcité en augmentation

On parle d'atteinte à la laïcité à chaque fois que ce principe fondateur de l'école publique, étendu par la suite à la République tout entière, n'est pas respecté.

Dans le cadre scolaire, il s'agit de situations où des élèves, des parents d'élèves ou des membres du personnel de l'établissement scolaire s'affranchissent des règles communes en se prévalant de leurs croyances religieuses.

Ainsi, on constate une atteinte à la laïcité quand un élève (ou un enseignant, un assistant d'éducation, un ATSEM, etc.) porte une tenue qui manifeste son appartenance religieuse, quand il s'oppose à participer à une séance d'éducation à la sexualité au nom de ses convictions personnelles, quand il refuse de visiter un édifice religieux dans le cadre d'une sortie pédagogique, quand il s'absente du cours d'EPS pendant une période de jeûne prolongé, etc.

D'après une enquête publiée par l'Ifop en décembre 2022 (1), ces atteintes à la laïcité sont en augmentation : « dans le public,

60 % des professeurs ont été confrontés à des contestations d'enseignements pour des motifs religieux au moins une fois au cours de leur carrière, dont la moitié (31 %) au cours des 15 mois » précédant l'enquête.

« Quant aux atteintes à la laïcité en dehors des cours (exemples : vêtements, alimentation, mixité...), elles ne sont ni un phénomène isolé – 71 % des enseignants du public en a déjà observé depuis 2004 –, ni un phénomène "daté" : près de la moitié des enseignants du public (47 %) y a été confrontée au moins une fois au cours des 15 mois » précédant l'enquête.

Se former, former et informer

L'étude de l'Ifop révèle que, face à cette recrudescence des atteintes à la laïcité, « les pratiques d'évitement se multiplient dans le corps enseignant si l'on en juge par la hausse du nombre de professeurs du public s'étant déjà autocensurés pour éviter des incidents sur ces sujets : 56 %, contre 36 % avant l'assassinat de Samuel Paty (2018) ».

Aussi, « 48 % d'enseignants admettent que la dernière fois qu'ils y ont été confrontés, ils n'ont pas fait remonter à l'administration

le cas d'élèves qui portaient dans leur établissement des couvre-chefs religieux ».

Les questions de laïcité suscitent en effet une prudence voire une anxiété bien compréhensibles chez les enseignants, or il est important de ne pas baisser les bras.

En effet, la laïcité est une dimension essentielle de la République en ce qu'elle garantit la liberté, l'égalité et la fraternité. Elle garantit la liberté de conscience et protège la liberté de croire, de ne pas croire et de changer de conviction.

À l'échelle de l'école, la laïcité « offre aux élèves les conditions pour forger leur personnalité, exercer leur libre arbitre et faire l'apprentissage de la citoyenneté. Elle les protège de tout prosélytisme et de toute pression qui les empêcheraient de faire leurs propres choix » (article 6 de la Charte de la laïcité à l'École).

Au sein des établissements scolaires, ce sont les enseignants et les personnels d'éducation qui, au quotidien, transmettent le sens de la laïcité aux élèves et la font vivre à travers les enseignements et les actions éducatives. Ils participent à l'application du respect du principe de laïcité, en lien avec l'ensemble de l'institution.

Quand il est contesté dans leur classe ou dans l'établissement, ils sont tenus d'apporter une réponse construite, ferme et réfléchie puis d'informer de la situation le directeur d'école ou le chef d'établissement, qui engagera le dialogue avec l'élève et ses parents.

Aussi, le formulaire de saisine en ligne « atteinte à la laïcité », accessible sur le portail Éduscol (<https://eduscol.education.fr/1621/le-formulaire-atteinte-la-laicite>), permet aux enseignants de faire part d'une situation dont ils ont été témoins ou d'une difficulté qu'ils rencontrent sur ce sujet et de trouver des informations, des solutions et un soutien concret.

Afin d'être en mesure de former leurs élèves au principe de laïcité, d'anticiper les situations où il n'est pas respecté, et d'informer leurs élèves comme leur direction le cas échéant, il est primordial que les enseignants se forment régulièrement.

Pour aller plus loin, de nombreuses ressources sont disponibles :

- sur la plateforme de formation continue M@gistère (<https://magistere.education.fr/>),
- sur le portail « Valeurs de la République » de Réseau Canopé (<https://www.reseau-canope.fr/valeurs-de-la-republique/laicite.html>),
- sur le site Éduscol (<https://eduscol.education.fr/1615/laicite>).



Un Vademecum de la laïcité à l'école (<https://eduscol.education.fr/document/1609/download>), régulièrement mis à jour, est également à la disposition des personnels de l'Éducation nationale.

(1) Les enseignants face à l'expression du fait religieux à l'école et aux atteintes à la laïcité : enquête publiée par l'Ifof pour la revue mensuelle Écran de Veille réalisée auprès d'un échantillon national représentatif de 1000 enseignants du primaire et du secondaire. ■

ET DANS LE PRIVÉ ?

Dans l'enseignement privé sous contrat, les programmes dispensés sont les mêmes que dans le public et aucun enseignement religieux ne peut être imposé aux élèves.

En revanche, les écoles privées ne sont pas soumises aux dispositions de la loi de 2004 sur le port de signes religieux ostentatoires.

COMMENT DEVENIR

... en passant les concours externes

Que vous souhaitiez enseigner dans le premier ou le second degré, découvrez le parcours qui vous attend, du master à la titularisation.



... à l'étranger

Avec ou sans concours, vous pouvez partir exercer auprès d'élèves expatriés ou locaux, francophones ou non. Découvrez où et comment partir.



... dans l'enseignement agricole

Le ministère de l'Agriculture recrute chaque année des personnels enseignants par concours externes, internes et 3^e voie, et par voie contractuelle. Découvrez cette filière.



... en lycée professionnel

Avec le concours du CAPLP ou en tant que contractuel, vous pouvez enseigner les matières générales ou professionnelles auprès des élèves qui préparent un bac pro, un BEP ou un CAP, dans un établissement public ou privé. Découvrez les spécialités.



DEVENIR ENSEIGNANT...



... sans concours

Avec un bac + 3 (voire + 2), découvrez comment vous pouvez devenir enseignant contractuel ou suppléant sans concours.



... sans les diplômes requis

Découvrez si votre expérience professionnelle ou votre situation familiale peuvent vous permettre d'accéder aux concours internes, 3^e voie ou externes, sans diplôme.



... dès la licence, en parallèle de vos études

Découvrez le contrat de préprofessionnalisation et le Parcours Préparatoire au Professorat des Écoles (PPPE) qui vous proposent d'entrer progressivement dans le métier.



... dans l'enseignement privé

Conditions d'accès et de carrière : découvrez les points communs et les différences entre enseignement privé et public.

Affiche offerte
par notre partenaire :

ANTICIPA
by CNP Assurances

L'offre Santé et Prévoyance conçue pour vous et référencée par votre Ministère
<https://anticipa.cnp.fr> Tél. 01 84 25 04 24

NEUROSCIENCES : QUELLES APPLICATIONS POUR LES ENSEIGNANTS ?

Les neurosciences ont imprégné l'école, où l'on parle même de « neuroéducation » ou de « neuropédagogie ». Cette discipline qui étudie le fonctionnement du cerveau humain offre un nouvel éclairage sur la façon dont nous apprenons et, par conséquent, sur l'efficacité des méthodes d'enseignement. Voici comment les neurosciences peuvent aider les enseignants dans leur pratique quotidienne et leur permettre de mieux accompagner les élèves dans leurs apprentissages.

Des cerveaux en perpétuelle évolution

Les neurosciences apparaissent dans les années 1960. Elles s'intéressent à différentes fonctions comme la mémoire, les apprentissages et les émotions, et se développent avec les techniques de neuroimagerie cérébrale.

C'est ainsi que, dès les années 1970, les spécialistes découvrent la **plasticité neuronale ou cérébrale** : notre cerveau se modifie en permanence en fonction des expériences affectives, psychiques et cognitives que nous vivons. Il crée, défait et réorganise des réseaux de neurones tout au long de la vie, et particulièrement durant l'enfance et l'adolescence, pendant les temps d'éveil comme de sommeil.

Plus récemment, les recherches ont montré le principe de **connectivité du cerveau** : les fonctions cérébrales (motricité, vision, langage, mémoire, attention, etc.) n'émergent pas seulement de régions spécifiques du cerveau, mais de l'échange entre ces régions. Des fonctions peuvent ainsi être activées qui ne pourraient pas être exercées par les régions cérébrales prises isolément.

Et grâce au processus de plasticité cérébrale, notre connectivité cérébrale peut beaucoup évoluer au fil de la vie, en fonction des situations d'apprentissage que nous rencontrons. Pour les enseignants, il est donc possible d'agir sur le développement des différentes fonctions cérébrales des élèves en privilégiant certains choix pédagogiques par rapport à d'autres.

Comment favoriser la construction des apprentissages ?

Le développement des neurones et de leurs connexions ne peut se faire sans « **l'engagement actif de l'élève** ». Pour comprendre un concept, il faut agir : écrire, synthétiser, schématiser, poser des questions, reformuler avec ses propres mots, se créer des outils d'aide, réaliser une carte mentale...

L'effort que cet engagement actif demande à l'élève est plus volontiers consenti si la situation d'apprentissage proposée éveille la curiosité et si elle n'est ni trop facile, ni trop difficile : elle doit se situer dans la « zone proximale de développement », c'est-à-dire entre ce que l'élève sait faire sans aide et ce qu'il ne peut pas faire, même avec de l'aide.

Les neurosciences nous apprennent aussi que le **feedback** est au cœur des apprentissages quotidiens de notre cerveau.

En effet, face à toute situation nouvelle, le cerveau mobilise ses savoirs et ses expériences pour émettre une hypothèse. Si celle-ci se révèle correcte, le feedback est positif : le système de la récompense est activé, le cerveau reçoit une décharge de dopamine, neurotransmetteur du plaisir, de la motivation et du désir. Mais il n'y a pas d'apprentissage, dans la mesure où le sujet soit connaissait la réponse, soit en avait une présomption très forte.

Si l'hypothèse est incorrecte ou absente, le feedback est négatif. Il y a erreur de prédiction : l'apprentissage peut commencer, à condition que le feedback (par l'enseignant ou tout autre moyen) soit rapide et que l'erreur soit bien perçue comme le point de départ d'un apprentissage et non comme une faute.

Comment améliorer la mémorisation des élèves ?

Les connexions neuronales qui ne servent plus sont reconfigurées au profit de nouvelles : si les notions vues en classe ne sont pas réactivées, elles seront oubliées et d'autres prendront leur place...

Ainsi, instaurer des rituels de **réactivation** des apprentissages en début de séance permet de les inscrire dans la mémoire à long terme. À plus grande échelle, adopter une **programmation spiralaire** permet d'aborder une notion plusieurs fois tout au long de la scolarité en l'approfondissant et en la complexifiant d'une année à l'autre.

Comment prendre en compte le niveau d'attention des élèves ?

L'attention est l'une des fonctions cérébrales les plus étudiées en neurosciences. Indispensable à tout apprentissage, elle constitue un des facteurs de réussite scolaire. Grâce à la plasticité neuronale, elle

peut être **travaillée et améliorée** : ainsi, le programme ATOLE, développé par Jean-Philippe Lachaux, directeur de recherche au Centre de recherche en neurosciences de Lyon, propose d'« apprendre l'Attention à l'école » (<https://project.crnl.fr/atole/>).

L'attention a toutefois des limites auxquelles il faut s'adapter :

- en aménageant des pauses pendant les activités ;
- en évitant les tâches multiples (par exemple, regarder une vidéo et compléter un document en même temps...) ;
- en formulant des consignes précises, claires, simples ;
- en privilégiant les activités de courte durée ;
- en éliminant les sources de distraction en classe (affichage, bruit...).

Pour aller plus loin :

<https://sciences-cognitives.fr/> ■

ATTENTION AUX NEUROMYTHES !

Certaines croyances erronées ou non vérifiées sur le cerveau, largement propagées, sont considérées à tort comme issues des neurosciences.

Exemple : les élèves auraient des profils d'apprentissage (visuel, auditif ou kinesthésique) ou d'intelligence (verbale, visuelle, logique, musicale, corporelle, naturaliste, interpersonnelle, intrapersonnelle) différents.

Réponse scientifique : l'existence de ces profils n'a pas été prouvée. Les élèves peuvent avoir des préférences, mais le fait d'enseigner en fonction de ces préférences ne favorise pas un meilleur apprentissage et il est important de développer chez chacun les différents modes et domaines d'apprentissage.

NOUVEAUX ENSEIGNANTS RÉSEAU CANOPÉ VOUS ACCOMPAGNE AU QUOTIDIEN

Étudiants en professionnalisation, alternants ou stagiaires, Réseau Canopé, l'opérateur public de la formation tout au long de la vie des enseignants, vous donne les clés pour réussir votre prise de poste et préparer la rentrée avec sérénité.

Premiers pas dans le métier d'enseignant : votre offre de référence

Comment organiser et préparer sa classe ?

Comment concevoir et conduire ses
séances pédagogiques ?

Quels outils sont à privilégier pour
une gestion de classe efficace ?

L'offre Premiers pas dans le métier d'enseignant met à disposition de celles et ceux qui entrent dans le métier des conseils, outils et ressources directement transférables en classe.

Contractuels, lauréats des concours, titulaires depuis moins de trois ans, cette offre accessible gratuitement sur le site web de Réseau Canopé est là pour vous. Et pour répondre au plus près de vos besoins, sa nouvelle version, mise à jour en juillet 2023, s'est enrichie de contenus exclusifs.

Ainsi cette plateforme s'articule autour de 5 axes essentiels :

- **Premiers conseils** pour débiter au mieux vos premières heures de classe et vous familiariser avec le métier d'enseignant.
- **Conduite de classe** pour vous permettre d'acquérir les gestes et postures dont vous aurez besoin chaque jour avec vos élèves.
- **Diversité des élèves** pour appréhender

les notions d'accessibilité universelle des apprentissages et de différenciation.

• **Relation École-familles | Coéducation** pour favoriser les échanges et établir un lien de confiance avec les parents.

• **Environnement professionnel** pour connaître le fonctionnement du système éducatif et le rôle des équipes qui y travaillent.

<https://www.reseau-canope.fr/premiers-pas-dans-le-metier-denseignant.html>

Un guide numérique offert

(jusqu'au 6 novembre 2023)

Pour aborder sereinement votre première année d'enseignement, Réseau Canopé vous offre l'un de ses quatre livres numériques, de la collection « *Bien débiter en... maternelle, élémentaire, collège ou lycée* », correspondant au niveau dans lequel vous enseignez. Cet ouvrage allie informations théoriques et conseils pratiques, pour vous donner des repères simples et des outils. N'oubliez pas de télécharger, avant le 6 novembre 2023, sa version numérique sur le site <https://www.canope/nouveaux-enseignants>

Profitez-en pour vous abonner, sur cette même page, à la **newsletter de Réseau Canopé** et ne rien manquer des formations et conseils proposés tout au long de l'année.

Rejoignez la communauté Facebook des nouveaux enseignants

Comme plus de 4.500 membres, suivez la page Facebook **Premiers pas d'enseignants** (<https://urlz.fr/mKW2>) et profitez-en pour échanger et partager sur vos nouvelles expériences. Rejoignez le groupe Facebook pour assister aux lives !

Les Ateliers Canopé, des lieux dédiés aux enseignants près de chez vous

N'hésitez pas à pousser la porte de l'un des Ateliers Canopé. Ces fabriques pédagogiques, implantées dans chaque département en métropole comme dans les outre-mer, sont autant de maisons des enseignants, de lieux pour expérimenter, échanger et vous saisir de nouveaux outils pour votre pratique professionnelle, en étant accompagné par des médiateurs et formateurs.

Toute l'année, les **101 ateliers Canopé** organisent animations et formations vous permettant d'acquérir de nouvelles compétences, de renforcer vos connaissances ou tout simplement de partager autour de thématiques communes. À la recherche d'une idée, d'un conseil ou d'un soutien ? Les équipes des Ateliers restent à votre disposition tout au long de votre carrière. N'hésitez pas à bénéficier de leur expertise.

• Trouvez votre Atelier Canopé de proximité <https://www.reseau-canope.fr/nous-trouver.html>

Une plateforme de formation continue pour les enseignants : CanoTech

En complément, vous pouvez également accéder à des milliers de contenus de formation variés, conçus par des enseignants pour des enseignants, et composer vous-même votre parcours de formation selon vos besoins et à votre rythme.

CanoTech, la plateforme de Réseau Canopé, propose à tous les enseignants des formations en libre accès. Elle vous permet d'accéder à plus de 150 vidéos sur des thématiques sélectionnées (12 au total) telles que « **éduquer à la transition écologique et sociale** », « **faire classe à tous les élèves** », « **évaluer** » ou encore « **faire classe dehors** ». Vous y trouverez aussi des webinaires, conférences, interviews d'experts, témoignages d'enseignants sur des sujets éducatifs actuels et des ressources pédagogiques clés en main.

CanoTech donne une vue d'ensemble du métier d'enseignant aujourd'hui et de l'évolution des pratiques pédagogiques.

<https://www.canotech.fr/> ■

LES INTELLIGENCES ARTIFICIELLES EN ÉDUCATION

Les IA génératives sont de plus en plus présentes dans notre quotidien et interpellent de plein fouet les domaines de l'éducation, de l'esprit critique et de la citoyenneté. Face à ce phénomène de grande ampleur, Réseau Canopé met à votre disposition des formations et des ressources.

Pour mieux comprendre les enjeux et les tendances liées à l'utilisation des IA dans le domaine éducatif et se projeter sur leurs applications concrètes dans votre pratique professionnelle, Réseau Canopé vous propose :

- D'optimiser votre enseignement avec les IA génératives. Apprenez les bases de leur utilisation pour créer des contenus personnalisés, et évaluez leur efficacité pour améliorer l'expérience d'apprentissage.
- De permettre aux élèves de construire des connaissances, des compétences et des capacités numériques, afin qu'ils deviennent des citoyens émancipés capables d'agir dans un monde complexe et numérique.
- De vous tenir informé : Réseau Canopé anime une communauté d'apprentissage, intitulée "Humanités numériques et éducation" et assure une veille sur les IA à retrouver sur le site de Réseau Canopé, la newsletter et via ses réseaux sociaux.

> suite p. 30



3 questions à Marie-Caroline MISSIR Directrice générale de Réseau Canopé

QU'EST-CE QUE RÉSEAU CANOPÉ ?

Réseau Canopé est l'opérateur du ministère de l'Éducation nationale **en charge de la formation tout au long de la vie des enseignants**. Nous sommes là pour accompagner les enseignants, qu'ils soient débutants ou expérimentés, en leur proposant des formations pratiques, concrètes, transposables facilement en classe.

QUE PROPOSEZ-VOUS AUX ENSEIGNANTS ?

Notre offre est gratuite pour les enseignants et propose des modalités et formats très variés. D'abord, des **formations dispensées en présentiel**, par un formateur, en groupe, ce qui **favorise les échanges de bonnes pratiques** entre pairs. Elles peuvent avoir lieu dans les écoles académiques de formation avec lesquelles nous collaborons étroitement, ou dans la centaine d'**Ateliers Canopé** qui maillent le territoire. Il y en a forcément un près de chez vous ! Cette modalité présentielle représente d'ailleurs en 2023 quatre formations sur dix, et ce chiffre progresse, ce qui traduit un **besoin de proximité** auquel nous désirons répondre.

DES FORMATIONS EN PRÉSENTIEL, MAIS AUSSI À DISTANCE ?

Nous sommes l'opérateur de la formation au numérique et par le numérique. Le distanciel est une modalité à part entière désormais, de même que l'**auto-formation** pour se former à son rythme, progressivement, selon ses besoins. Nous pensons systématiquement notre offre en fonction de l'emploi du temps contraint des enseignants, raison pour laquelle nous offrons des **formats courts**, percutants. Par exemple sur notre plateforme Canotech, ou via notre podcast spécialisé **ExtraClasse**, qui a fêté au printemps ses 500 000 écoutes. Les thèmes sur lesquels nous intervenons sont liés à la vie de classe : gestion de classe, bien-être de l'élève, valeurs de la République, éducation aux médias et à l'information, aux enjeux du développement durable. Ce qui nous guide : proposer aux enseignants des ressources qui les aident à faire réussir tous leurs élèves.

QUELS ENSEIGNANTS SONT CONCERNÉS PAR VOS FORMATIONS ?

C'est la communauté enseignante au sens large : les enseignants, les personnels de direction, mais aussi les parents qui jouent un rôle d'éducateurs et s'intéressent à la réussite de leurs enfants. Nous mettons particulièrement l'accent sur l'**accompagnement des nouveaux enseignants** dans le métier, via notre plateforme « **Premiers pas dans le métier d'enseignant** » et nous développons également **einspé**, une plateforme riche de parcours de formation variés, pour tous les enseignants. ■



DES RESSOURCES POUR SE FORMER ENTRE PAIRS : LES OUVRAGES « BIEN VIVRE L'ÉCOLE »

Cette série donne des clés pour répondre aux enjeux éducatifs d'aujourd'hui (climat scolaire, gestion de classe, etc.) en s'appuyant sur des témoignages et des expériences de terrain.

Dans cette collection, retrouvez notamment : « L'autorité par la confiance », « École et laïcité », « Coéducation, des clés pour une responsabilité partagée », et la plus récente parution « Nos ados sur les réseaux sociaux, Même pas peur ! » <https://www.reseau-canope.fr/bien-vivre-lecole.html>



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



RÉSEAU DE FORMATION DES ENSEIGNANTS

RÉSEAU
CANOPÉ,
À VOS
CÔTÉS
EN CETTE
ANNÉE
SCOLAIRE
2023
2024



reseau-canope.fr



Suivez notre actualité
et inscrivez-vous
à nos newsletters





FRANÇAIS

QCM D'AUTOÉVALUATION

Plusieurs réponses possibles, corrigés page 34

Découvrez ce manuel de français, relu et **validé par les experts du Projet Voltaire** !

Testez vos connaissances avec ce QCM d'autoévaluation et organisez votre programme de révisions avec cet ouvrage, complété par un parcours numérique. Au sommaire : tous les savoirs disciplinaires, la méthode de l'épreuve, 290 QCM et exercices, 3 sujets officiels...

Les 24 questions qui suivent sont extraites du livre des **Éditions VUIBERT FRANÇAIS - Le manuel pour réussir l'épreuve écrite** dirigé par Marc Loison

CRPE 2023-2024 - Admission - Juin 2023 - 400 pages - ISBN 978-2-311-21634-9.



Grammaire de phrase

1- Combien de noms contient la phrase suivante ? « *Ce joueur a manqué son lancer.* »

- a. 0 b. 1 c. 2 d. 3

2- Combien de déterminants comporte la phrase suivante ? « *Ce musicien appartient au groupe de jazz qui a gagné un prix lors d'un récent festival.* »

- a. 3 b. 4 c. 5 d. 6

3- Combien de compléments comporte le verbe dans la phrase suivante ? « *L'antiquaire a rapporté un vase de Chine.* »

- a. 0 b. 1 c. 2 d. 3

4- Parmi les phrases suivantes, laquelle est de type impératif ?

- a. Ouste !
 b. Prends la porte.
 c. Tu dois faire tes devoirs.
 d. Il faut venir.

5- Parmi les phrases suivantes, laquelle est une phrase simple ?

- a. Le chat mange et dort.
 b. Mon père a dormi en ronflant toute la nuit.
 c. Cette race de chien a de bonnes aptitudes à la course pour poursuivre le gibier lors des chasses à courre.
 d. On voit souvent ce chat dormir.

6- Parmi les phrases suivantes, laquelle est une phrase complexe ?

- a. L'athlète prend son élan pour sauter.
 b. L'athlète prend son élan pour son saut.
 c. L'athlète professionnel prend un élan calculé pour réussir un saut susceptible de le qualifier lors d'une compétition sportive.
 d. L'athlète prend son élan puis il saute.
 e. Après avoir pris son élan, l'athlète saute.
 f. L'élan pris, l'athlète saute.

7- Parmi les phrases suivantes, dans laquelle le complément souligné fait-il partie du groupe verbal ?

- a. La décision appartient aux votants.
 b. Le père Noël distribue des cadeaux aux enfants.
 c. Il part en vacances dans sa nouvelle voiture.

- d. Il rentre de congés.
- e. Cela dépend des circonstances.

8- Parmi les phrases suivantes, laquelle contient un COI ?

- a. Le président de la République s'adresse aux Français.
- b. Le maître de cérémonie adresse ses félicitations aux lauréats.
- c. Il reporte l'adresse sur l'enveloppe.
- d. Le code postal fait partie de l'adresse.

9- Parmi les phrases suivantes, laquelle contient une proposition subordonnée relative ?

- a. Il apprécie les plats épicés que tu lui cuisines.
- b. La cuisine que tu viens de repeindre semble comme neuve.
- c. Il se demande ce que tu fais.
- d. Explique-moi ce que tu fabriques.

10- Parmi les phrases suivantes, laquelle a une proposition subordonnée différente des autres ?

- a. Qu'elle n'ait pas compris me surprend.
- b. Mon souhait est que vous réussissiez.
- c. Il faut que tu partes.
- d. La crainte qu'elle parte m'habite.
- e. La crainte que j'éprouve est terrible.

Grammaire textuelle

11- Parmi les phrases suivantes, dans laquelle le mot souligné est-il un pronom anaphorique ?

- a. Il n'assure pas les missions d'intérim. D'autres employés les prendront.
- b. Je voudrais acheter toutes ses peintures : j'aime particulièrement ses aquarelles.
- c. J'aime ses peintures : je voudrais les acheter toutes.
- d. Je n'en achèterai pas finalement.

12- Parmi les propositions suivantes, lesquelles sont les règles qui définissent la cohérence d'un texte ?

- a. La règle de connexion
- b. La règle de répétition
- c. La règle de progression
- d. La règle de cohésion
- e. La règle d'indivision

13- Dans le cadre de la grammaire textuelle, comment se nomme le terme souligné dans la phrase suivante ?

Tout à coup, il vit une silhouette marchant à grands pas se détacher de la brume.

- a. Un adverbe
- b. Un complément circonstanciel
- c. Un connecteur temporel

14- À quel discours sont rapportées les paroles dans la phrase suivante ?

En se quittant, ils échangèrent quelques mots, étreints par l'émotion.

- a. Discours indirect libre
- b. Discours indirect
- c. Discours narrativisé

15- Au regard de la grammaire de texte, comment nomme-t-on le mot souligné dans la phrase suivante ?

Le roi avait chevauché par un clair jour d'hiver. Il mit pied à terre près d'une chaumière.

- a. Une anaphore
- b. Un pronom personnel
- c. Une anaphore pronominale

16- Dans la phrase suivante, quel est le rôle du mot souligné ? *Je viendrai ce soir pour t'apporter les documents.*

- a. Il permet d'éviter les répétitions.
- b. Il désigne le locuteur.
- c. Il reprend un mot déjà cité précédemment.

> suite p. 34

Phonologie et orthographe

17- Parmi les propositions suivantes, laquelle définit le phonème ?

- a. C'est une syllabe.
- b. C'est une unité indivisible de la chaîne parlée.
- c. C'est un élément distinctif.
- d. C'est une unité significative.

18- Combien de phonèmes composent le mot « chat » ?

- a. 2
- b. 3

19- Parmi les phrases suivantes, dans laquelle les accords des participes passés sont-ils corrects ?

- a. Les compliments dont il nous a couvert sont exagérés.
- b. Les compliments dont il nous a couverts sont exagérés.
- c. Les compliments qu'il nous a fait sont exagérés.
- d. Les compliments qu'il nous a faits sont exagérés.
- e. Les compliments qu'ils se sont fait sont exagérés.
- f. Les compliments qu'ils se sont faits sont exagérés.

Corrigés des QCM

- **1 c** - **2 b** Ce musicien appartient au groupe de jazz qui a gagné un prix lors d'un récent festival. - **3 b** Si on entend que le vase est chinois. Ou c. Si on entend que le vase a été rapporté de ce pays. - **4 b** Prends la porte. Mode impératif - **5 b c** Dans la a il y a deux propositions coordonnées. Dans la d il y a une proposition principale + une proposition subordonnée infinitive - **6 d** Propositions indépendantes coordonnées. f Proposition subordonnée participiale + proposition principale. - **7 a b d e** - **8 a b** (nouvelle nomenclature) d - **9 a** Il apprécie les plats épicés que tu lui cuisines. b La cuisine que tu viens

Lexique

20- Combien le mot « anticonstitutionnellement » a-t-il d'axes ?

- a. 1 préfixe et 2 suffixes
- b. 2 préfixes et 1 suffixe
- c. 2 préfixes et 2 suffixes
- d. 2 préfixes et 3 suffixes

21- Comment désigne-t-on l'ensemble des mots suivants : poing, poignet, poignée, poignarder, pogne, poignard, empoigner ?

- a. Champ lexical
- b. Champ sémantique
- c. Famille de mots

22- Quel terme désigne la relation entre les mots suivants: cent, sans, sang ?

- a. Homonymie
- b. Antonymie
- c. Synonymie

23- Quel terme désigne la relation entre les mots suivants : faible, infime, minime ?

- a. Homonymie
- b. Synonymie
- c. Antonymie
- d. Autonymie

24- Quels termes désignent les relations entre les mots suivants : chien, teckel, caniche, animal, labrador ?

- a. Hyperonymie
- b. Hyponymie
- c. Synonymie

de repeindre semble comme neuve. d Explique-moi ce que tu fabriques. Dans la c « ce que tu fais » est une proposition subordonnée interrogative indirecte. - **10 e** La crainte que j'éprouve est terrible. Seule proposition relative, les autres subordonnées sont toutes conjonctives complémentives. - **11 a c d** - **12 a b c d** - **13 c** - **14 c** - **15 a c** - **16 b** Il désigne le locuteur (celui qui parle) - **17 b c d** - **18 a** - **19 a** (nous de modestie) b d f Le COD est antéposé. - **20 d** 2 préfixes et 3 suffixes : anti + con + radical + tion + elle + ment - **21 c** Famille de mots (mots qui comportent le même radical) - **22 a** - **23 b** - **24 a b**

M1 • M2



9782311213942 | 22,90€

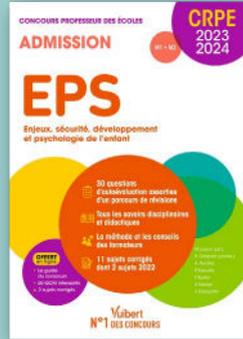


9782311213959 | 22,90€

Vous préparez le concours de **Professeur des écoles** ?
Découvrez les manuels **indispensables** pour réussir **l'écrit et l'oral**



9782311213973 | 23,90€



9782311213966 | 19,90€



9782311213980 | 19,90€

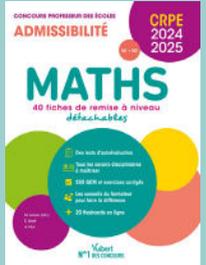


9782311211504 | 19,90€

et les fiches pour se remettre à niveau



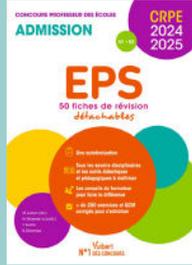
9782311215229 | 13,50€



9782311215243 | 13,50€



9782311215250 | 13,50€



9782311215267 | 13,50€



9782311216325 | 13,50€

Sans oublier le carnet de Marina
@Maisquefaitlamaitresse
pour organiser vos révisions

Pour en savoir +
téléchargez notre
catalogue



www.vuibert.fr





MATHÉMATIQUES

COMMENT SE REMETTRE À NIVEAU

Pour réussir le concours de recrutement de professeur des écoles (CRPE), l'épreuve écrite d'admissibilité de mathématiques puis l'épreuve orale de leçon (admission) en mathématiques sont des passages obligés. Vous ne pourrez pas y échapper ! Pour vous y préparer, ce cahier d'entraînement rassemble tous les domaines du programme 2024 afin de cibler les connaissances et compétences attendues pour le concours.

Les exercices qui suivent sont extraits du livre *Mon cahier d'entraînement, Mathématiques Français*, sous la direction de Pascaline Citron. (Corrigés p. 39)

publié aux **Éditions NATHAN**, Collection Réussir mon CRPE 2023-2024
Septembre 2022 - 416 pages - ISBN 978-2-0950-0169-8



Arithmétique

Les opérations dans N (extraits)

1- Combien de diviseurs possède 352 ?

Entourez la bonne réponse :

- a) 6 b) 5 c) 12 d) 10

2- 3 815 est-il divisible par 15 ?

Entourez la bonne réponse :

- a) Oui
b) Non
c) On ne peut pas le savoir

3- Dans l'expression $25 = 8 \times 3 + 1$, quels sont le dividende, le diviseur et le reste ?

Entourez la bonne réponse :

- a) dividende : 24 ; diviseur : 25 ; reste : 1.
b) dividende : 25 ; diviseur : 8 ; reste : 1.
c) dividende : 8 ; diviseur : 3 ; reste : 1.
d) dividende : 25 ; diviseur : 8 ; reste : 3.

4- Rémi a 360 billes. Il décide de les ranger dans des sacs. Chacun des sacs doit contenir le

même nombre de billes, qui doit être compris entre 20 et 50, mais Rémi dispose de moins de 10 sacs.

Quelles sont les différentes possibilités de rangement de ces billes ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

5- Dans la division euclidienne d'un nombre non nul par 7, on trouve un quotient égal au double du reste. **Trouvez toutes les valeurs possibles du dividende, du quotient et du reste de cette division.**

.....
.....
.....
.....
.....
.....

Corrigés des Exercices

1- c) 12

352 se décompose en $2^5 \times 11$ d'où le nombre de diviseurs : 6×2 .

2- b) Non

3 815 est divisible par 5, mais pas par 3 : $3 + 8 + 1 + 5 = 17$ qui n'est pas un multiple de 3.

3- b) dividende : 25 ; diviseur : 8 ; reste : 1.

4- Le nombre de billes contenues dans chacun des sacs est un diviseur de 360.

Pour déterminer l'ensemble des diviseurs de 360, nous allons utiliser la décomposition en produits de facteurs premiers :

360	2
180	2
90	2
45	3
15	3
5	5
1	

d'où $360 = 2^3 \times 3^2 \times 5$.

360 admet $(3 + 1)(2 + 1)(1 + 1)$ diviseurs, soit $4 \times 3 \times 2$ donc 24 diviseurs, qui sont :

1, 2, 3, 4, 5, 6, 8, 9, 10, 12, 15, 18, 20, 24, 30, 36, 40, 45, 60, 72, 90, 120, 180, 360.

Le nombre de billes étant compris entre 20 et 50, les diviseurs qui nous intéressent dans cette liste sont : 20, 24, 30, 36, 40 et 45.

Il existe alors 6 possibilités différentes pour répartir les 360 billes de manières égales dans des sacs : 18 sacs de 20 billes ; 15 sacs de 24 billes ; 12 sacs de 30 billes ; 10 sacs de 36 billes ; 9 sacs de 40 billes ; 8 sacs de 45 billes. Mais comme Rémi dispose de moins de 10 sacs, seules subsistent les possibilités : « 9 sacs de 40 billes » et « 8 sacs de 45 billes ».

Réponse : Les différentes possibilités sont « 9 sacs de 40 billes » et « 8 sacs de 45 billes ».

REMARQUE

N'oubliez jamais de mettre 1 dans la liste des diviseurs et de le compter comme tel !

5- Soit N le dividende, nombre non nul cherché. On a $N = 7 \times q + r$ et $r < 7$.

Sachant que q ici est égal à $2r$,

$N = 7q + r = 7(2r) + r = 14r + r = 15r$.

r peut prendre les valeurs 0, 1, 2, 3, 4, 5 et 6.

Réponse :

- Si $r = 0$ on a alors $N = 0$ solution sans intérêt.

- Si $r = 1$, on a alors $N = 15$ et $q = 2$.

- Si $r = 2$, on a alors $N = 30$ et $q = 4$.

- Si $r = 3$, on a alors $N = 45$ et $q = 6$.

6- Si la caisse est totalement remplie, alors l'arête d'une des boîtes cubiques (qui est un nombre entier) est un diviseur de 180, 150 et 90. L'arête d'une boîte mesure en centimètres un nombre qui est un diviseur commun de 180, 150 et 90. Si l'on souhaite réaliser des boîtes les plus grandes possible, alors ce nombre est le plus grand commun diviseur (PGCD) de 180, 150 et 90.

Décomposons-les en produits de facteurs premiers :

$180 = 2^2 \times 3^2 \times 5$;

$150 = 2 \times 3 \times 5^2$;

$90 = 2 \times 3^2 \times 5$.

D'où PGCD (180, 150, 90) = $2 \times 3 \times 5 = 30$.

Réponse (dimension des boîtes) : Les boîtes cubiques ont donc une arête de 30 cm.

La caisse a un volume égal à :

$180 \times 150 \times 90 = 2\,430\,000 \text{ cm}^3$.

Un cube d'arête 30 cm a un volume de $27\,000 \text{ cm}^3$.

Réponse (nombre de boîtes) : Le nombre de boîtes est donc égal à $\frac{2\,430\,000}{27\,000} = 90$

RAPPEL

- Toutes les arêtes d'un cube sont égales.

- Volume d'un cube : $a^3 = a \times a \times a$.

7- Soit N le nombre d'élèves de l'école.

Notons q le nombre d'équipes obtenues en groupant les élèves par 7.

Si on les groupe par 11, on obtient 8 équipes de moins, c'est-à-dire $(q - 8)$ équipes.

On a : $N = 7q + 6$ et $N = 11(q - 8) + 10$.

On a donc : $7q + 6 = 11(q - 8) + 10$,

d'où $7q + 6 = 11q - 88 + 10$, soit $4q = 84$.

Donc $q = 21$ et $N = 7 \times 21 + 6 = 153$.

Réponse : L'école comporte 153 élèves.

8- On a : $A = 11Q + R$, avec $R < 11$.

D'où $A + 300 = 11Q + R + 300$ toujours avec $R < 11$, or $300 = 11 \times 27 + 3$.

On a donc : $A + 300 = 11Q + R + 11 \times 27 + 3 = 11(Q + 27) + R + 3$.

Dans la division euclidienne par 11, $R + 3$ est un reste possible si et seulement si $R + 3 < 11$, c'est-à-dire si et seulement si $R < 8$.

Réponse :

- si $R < 8$ alors dans la division euclidienne de $A + 300$ par 11 le quotient est $Q + 27$ et le reste est $R + 3$;
- si $R = 8$, alors le quotient est $Q + 28$ et le reste est nul ;
- si $8 < R < 11$, alors le quotient est $Q + 28$ et le reste est $R + 3 - 11$, soit $R - 8$.

9- Si les tapis ont un côté mesurant un nombre entier de mètres, alors ce nombre est un diviseur de 45 et de 60. La dimension cherchée est un diviseur commun de 45 et 60.

On peut dresser la liste des diviseurs de chacun de ces nombres grâce à leur décomposition en produit de facteurs premiers :

$$45 = 3^2 \times 5 \text{ et } 60 = 2^2 \times 3 \times 5.$$

Diviseurs de 45 = [1, 3, 5, 9, 15, 45].

Diviseurs de 60 = [1, 2, 3, 4, 5, 6, 10, 12, 15, 20, 30, 60].

Les diviseurs communs de 45 et 60 sont : 1, 3, 5 et 15.

Si vous souhaitez utiliser le moins de tapis possible, ils doivent être les plus grands possible, vous devez donc avoir pour dimension du tapis le plus grand des diviseurs communs de 45 et 60, soit le PGCD de 45 et 60.

Réponse : Les tapis seront donc des carrés de 15 m de côté.

10- a) Vrai. Si a est un nombre pair alors il existe un entier naturel k tel que $a = 2k$.

On a donc $a^2 = (2k)^2 = 4k^2 = 2 \times (2k^2)$.

Donc a^2 est un nombre pair.

b) Faux. $a = 13q + 18$ n'est pas l'écriture de la division euclidienne de a par 13 car le reste 18 est supérieur au diviseur 13.

Dans la division euclidienne de a par 13 le reste doit nécessairement être strictement inférieur au diviseur.

c) Vrai. $8 + 7 + 6 = 21$. La somme de trois des chiffres du nombre 8b76 est un multiple de 3, $8 + 7 + 6 = 3 \times 7$. Donc la somme des quatre

chiffres 8, b, 7 et 6 est un multiple de 3 si et seulement si b est un multiple de 3.

Par conséquent le nombre 8b76 est un multiple de 3 si et seulement si b est un multiple de 3.

d) Vrai. Soit n un nombre pair. Il existe un entier k tel que $n = 2k$. Les successeurs de n seront $2k + 1$ et $2k + 2$. Des trois nombres $2k$, $2k + 1$ et $2k + 2$, l'un au moins est multiple de 3 puisque les restes dans la division euclidienne par 3 ne peuvent être que 1 et 2 et 0 (si le nombre est multiple de 3).

On en déduit que le produit des trois nombres est nécessairement un multiple de 3.

Par ailleurs, le produit de ces trois nombres est égal à :

$$2k \times (2k + 1) \times (2k + 2) = 4k(2k + 1)(k + 1).$$

k et $k + 1$ sont des entiers consécutifs donc leur produit est un nombre pair (puisque l'un au moins des deux est pair). Donc il existe un entier k' tel que $k(k + 1) = 2k'$.

$$\text{Et } 4k(2k + 1)(k + 1) = 4 \times 2k' \times (2k + 1) = 8 \times k' \times (2k + 1).$$

On en déduit que le produit de ces trois nombres est un multiple de 8.

3 et 8 sont des nombres premiers entre eux donc le produit de trois nombres consécutifs dont le premier est pair est multiple de 24.

11- On peut exclure des solutions possibles les nombres premiers 2, 3, 5 et 7, puisqu'ils ne possèdent que deux diviseurs ; nous pouvons aussi exclure 0 et 1.

Il ne reste que 4, 6, 8, 9 et 10.

- 6 admet quatre diviseurs : 1, 2, 3, 6.
- 8 admet quatre diviseurs : 1, 2, 4, 8.
- 10 admet quatre diviseurs : 1, 2, 5, 10.

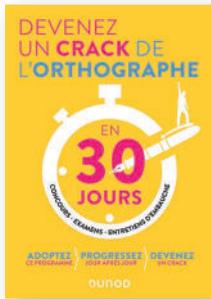
Réponse : Seuls 9 et 4 possèdent exactement trois diviseurs :

- 9 admet pour diviseurs 1, 3 et 9 ;
- 4 admet pour diviseurs 1, 2 et 4.

RAPPEL

Le nombre des diviseurs d'un nombre s'obtient en effectuant le produit des exposants des facteurs premiers de sa décomposition augmentés de 1.

• La solution de certains problèmes n'est pas « automatique ». Vous devez parfois procéder par tâtonnements et vérifier la validité de vos hypothèses de départ.



ORTHOGRAPHE

UN PROGRAMME EN 30 JOURS

La maîtrise de l'orthographe peut faire la différence, lors d'un concours, d'un examen ou d'un entretien d'embauche. Rien de tel qu'un programme ludique et efficace pour vous perfectionner progressivement : évaluez votre niveau, domptez les règles d'orthographe, de grammaire, de syntaxe et de conjugaison, et entraînez-vous avec des exercices adaptés.

Les pages qui suivent sont extraites du livre

Devenez un crack de l'orthographe en 30 jours, d'Émilie Dhérin. (Corrigés p. 43)

publié chez **DUNOD Éditeur**, Collection **EN 30 JOURS**
Novembre 2022 - 320 pages - ISBN 978-2-10-082435-9



Les 10 commandements pour progresser en orthographe

- Identifier ses lacunes.
- Être curieux.
- Savoir s'entourer des bons outils.
- Travailler régulièrement.
- Faire de l'orthographe un automatisme.
- S'organiser.
- S'amuser.
- Avoir confiance en soi.
- Écrire lisiblement.
- Persister : l'orthographe n'est pas une malédiction.

1- Le pluriel de « portails » est :

- a. portail : il ne change pas b. portaux
 c. portails d. porteaux

2- Quelle(s) est(sont) la ou les marques du pluriel ?

- a. x b. z
 c. aucune d. s

3- Repérez les mots invariables dans la liste suivante :

- a. malgré b. vite
 c. boîte-aux-lettres d. a priori

4- Chassez l'intrus :

- a. pain b. café
 c. beurre d. foule

5- Quel est le pluriel du nom composé « centre-ville » ?

- a. des centre-ville b. des centres-villes
 c. des centre-ville d. des centres villes

6- Quels mots ont un sens différent au singulier et au pluriel ?

- a. apogée/apogées b. gage/gages
 c. lunette/lunettes d. fer/fers

7- Chassez l'intrus :

- a. bal b. carnaval
 c. chacal d. oral

8- Quel(s) mot(s) n'a/n'ont pas de pluriel ?

- a. bercaïl b. bail
 c. bétail d. travail

9- Quelles formes sont fautives ?

- a. landaus
- b. emails
- c. émeus
- d. travaux

10- En règle générale, les noms en -al font leur pluriel ?

- a. en -al car la forme au singulier et au pluriel est indistincte
- b. en -als
- c. en -aux
- d. en -aus

11- Mettez ces noms au pluriel :

- a. à l'insu de _____
- b. Buitoni _____
- c. pomme de terre _____
- d. kiwi _____

12- Dites si ces affirmations sont vraies ou fausses :

- a. Les noms non comptables sont toujours invariables.
- b. Au pluriel, certains noms ont deux formes différentes.
- c. En règle générale, les mots composés sont toujours invariables.

13- Dans la liste suivante, repérez les noms non comptables :

foin, camélias, riz, gravier, lit, pluie, ciment

14- Mettez les noms en gras au pluriel :

- a. Esther a mis les haricots dans un **bocal**.
- b. J'ai mal à l'**œil**.
- c. Tout le **mois** de janvier.

15- Accordez l'adjectif avec le nom qu'il complète :

- a. les amours _____ (vénéneux)
- b. les ténèbres _____ (obscur)

16- Mettez ces noms au pluriel :

- a. un soprano des _____
- b. un desideratum des _____
- c. un bungalow des _____

17- Quel est le pluriel d'intérîm ?

18- Chassez l'intrus et justifiez votre choix :

- a. maximum
- b. dilettante
- c. credo

19- Dans la liste des mots suivants , les Bourbons, les Guises, les Condés, quelle est la règle de formation du pluriel ?

- a. Les noms propres se mettent toujours au pluriel.
- b. Généralement, les noms propres ne changent pas au pluriel, sauf pour le nom de certaines familles royales, princières ou illustres de très vieille noblesse.
- c. Généralement, les noms propres ne changent pas au pluriel, sauf dans les noms de peuples, de pays, de noms géographiques.

20. Des garden-party ou des garden-parties ?

21. Orthographiez correctement les formes plurielles correspondantes :

- a. Un Grec des Gr_____
- b. Un Hugo des Hug_____
- c. Un extra des _____
- d. Un duo des _____

22- Mettez ces noms au pluriel :

- a. un brûle-parfum des _____
- b. un porte-bagage des _____
- c. un trouble-fête des _____

23- Donnez le singulier correspondant aux noms singuliers suivants quand c'est possible :

des hardes, des mœurs, des obsèques, des prémices

24- Quelle est la forme du pluriel du mot « gaz » ?

25- Idéal a deux pluriels ?

- a. oui
- b. non
- c. C'est un nom comptable qui reste donc invariable. > suite p. 42

26- Repérez le pluriel mal orthographié et corrigez-le :

- a. les arcs-doubleaux
- b. les pieds-forts
- c. les chats-huant

27- Quel est le point commun entre

landau, sarrau, bleu, pneu ?

28- Repérez les formes mal orthographiées :

- a. les ouï-dires
- b. des avant-coureurs
- c. des prête-nom

29- Quelle remarque faire sur le pluriel

« les bœufs » ?

30- Mettez au pluriel les noms entre parenthèses :

- a. Vous n'êtes que des _____ (sapajou).
- b. Cette cave possède plusieurs _____ (souponnail).
- c. Ces _____ (piédestal) ne sont pas droits.

31- Donnez le pluriel correspondant aux noms singuliers suivants :

- a. un porte-clé des _____
- b. un laurier-rose des _____
- c. une tradi-comédie des _____

32- Chassez l'intrus :

- a. des confettis
- b. des lazzi
- c. des halls
- d. des sweaters

33- Donnez le singulier des formes suivantes quand c'est possible :

- a. des environs _____
- b. des confins _____
- c. des êtres _____

34- Quel est le point commun entre « wattman » et « baby » ?

35- Au pluriel, maximum fait :

- a. des maxima
- b. des maximums
- c. des maximum car il est invariable

36- Donnez le pluriel des formes suivantes :

- a. un passe-partout des _____
- b. un avant-goût des _____
- c. un électro-aimant des _____

37- Les séries suivantes sont-elles vraies ou fausses ?

- a. l'ail, les ails, les aulx
- b. le ciel, les ciels, les cieux
- c. l'aïeul, les aïeuls, les aïeux

38- Les pluriels suivants existent-ils ?

- a. bonshommes
- b. gentilzhommes
- c. des chasses-neiges

39- VRAI ou FAUX :

« des poignées de main »
et « une paire d'amis » ?

40- Accordez correctement les noms entre parenthèses :

- a. Les (chou-rave) _____ sont une espèce particulière de légume.
- b. Les (porc-épic) _____ peuvent être domestiqués.
- c. Les (reine-claude) _____ sont des fruits succulents.

Corrigés des QCM

1. c. portails. **2. a. x. d. s.** **3. a.** malgré. **b.** vite. **d. a.** priori. **4. d.** foule qui n'est pas un nom non comptable mais un collectif qui peut se mettre au pluriel. **5. b.** des centres-villes. **6. b.** gage/gages. **c.** lunette/lunettes. **d.** fer/fers. **7. d.** oral. **8. a.** bercaïl. **c.** bétail. **9. b.** émaïls. **c.** émeus. **10. c.** en -aux. **11. a.** « À l'insu de » ne change pas car invariable. **b.** « Buitoni » ne change pas car nom de marque. **c.** pommes de terre. **d.** kiwis (nom d'origine étrangère depuis longtemps francisé). **12. a.** vrai. **b.** vrai. **c.** faux. **13.** foin, riz, gravier, pluie, ciment. **14. a.** Esther a mis les haricots dans des bœaux. **b.** J'ai mal aux yeux. **c.** Tous les mois de janvier. **15. a.** Les amours vénéneuses. **b.** Les ténèbres

obscur. **16. a.** des soprani. **b.** des desiderata. **c.** des bungalows. **17.** des intérim. **18. c.** Credo est le seul singulier qui ne change pas au pluriel : un credo → des credo. Par contre, « dilettante » et « maximum » ont deux formes au pluriel : des maxima ou des maximums, des dilettanti ou des dilettantes. **19. b.** Généralement, les noms propres ne changent pas au pluriel, sauf pour le nom de certaines familles royales, princières ou illustres de très vieille noblesse. **20.** des garden-parties. **21. a.** des Grecs. **b.** des Hugo. **c.** des extra. **d.** des duos. **22. a.** des brûle-parfum. **b.** des porte-bagages. **c.** des trouble-fête. **23.** Aucun de ces noms ne peut se mettre au singulier car seule la forme du pluriel existe. **24.** des gaz. **25. a.** idéal a deux pluriels : les idéals et les idéaux. **26. c.** les chats-huants. **27.** Ils prennent tous un -s au pluriel : les landaus, les sarraus, les bleus, les pneus. **28. a.** les oui-dire. **c.** des prête-noms. **29.** Parfois, le pluriel change la prononciation du mot comme pour « des bœufs », « des œufs », « des os ». **30. a.** Vous n'êtes que des sapajous. **b.** Cette cave possède plusieurs soupiraux. **c.** Ces piédestaux ne sont pas droits. **31. a.** des porte-clés. **b.** des lauriers-roses. **c.** des tragi-comédies. **32. a.** « Des confettis » est l'intrus car

c'est un pluriel fautif qu'il faut remplacer par « des confetti ». **33. a.** Des environs et **b.** des confins sont toujours pluriels. **c.** « Des êtres » a pour singulier « un être ». **34.** « Wattman » et « baby » sont deux mots d'origine étrangère qui ont un pluriel étranger : « des wattmans » et « des babies ». On peut aussi écrire « des wattmans » et « des babys ». **35. a. et b.** sont corrects car au pluriel, « maximum » peut donner « des maxima » et « des maximums ». **36. a.** des passe-partout. **b.** des avant-goût. **c.** des électro-aimants. **37.** Toutes les séries sont justes. **38. a.** « Bonshommes » existe, il est le pluriel de « bonhomme ». **b.** « Gentilzhommes » n'existe pas, la forme correcte est « gentilshommes ». **c.** « Des chasses-neiges » n'existe pas, il faut écrire des « chasse-neige ». **39. VRAI :** « des poignées de main » et « une paire d'amis » car quand un nom, sans article, précédé d'une des prépositions « à, de, en », est complément d'un autre mot, il faut analyser le sens pour savoir si ce nom est au singulier ou au pluriel. « De main » fait référence à un singulier ; « d'amis » à une réalité multiple. **40. a.** Les choux-raves sont une espèce particulière de légume. **b.** Les porcs-épics peuvent être domestiques. **c.** Les reine-claude sont des fruits succulents. ■

ENSEIGNEZ AU TOP TOUTE L'ANNÉE !

20
TITRES

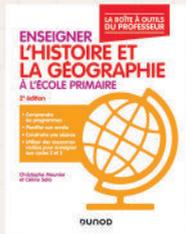
LA BOÎTE À OUTILS
DU PROFESSEUR



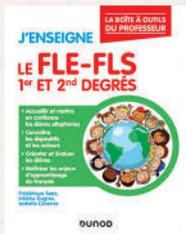
9782100781577 - 22€



9782100836437 - 22€



9782100794300 - 22€



9782100851812 - 22€



9782100836543 - 22€



FACILITEZ-VOUS LA CLASSE

9782100852703
17,90 €





QCM FRANÇAIS RÉVISER LES NOTIONS ESSENTIELLES

Pour vous préparer à l'entrée en master MEEF et aux épreuves écrites d'admission du CRPE, cet ouvrage vous entraîne à l'exercice du QCM et complète vos connaissances en français et en mathématiques avec le rappel des notions essentielles.

L'extrait ci-dessous est l'un des 22 QCM de français de l'ouvrage *Réussir son entrée en master MEEF – QCM Français et Mathématiques*, de Noëlle Benhamou, Marianne Fabre, Stéphane Fabre et Béatrice Finet publié aux **Éditions ELLIPSES**.
Janvier 2023 – 480 pages - ISBN 9782340-075597.



QCM FRANÇAIS

(Plusieurs réponses possibles - Corrigés p. 46)

« L'Enfant et le Maître d'école »

1 Dans ce récit je prétends faire voir
D'un certain sot la remontrance vaine.
Un jeune Enfant dans l'eau se laissa choir,
En badinant sur les bords de la Seine.
5 Le Ciel permit qu'un saule se trouva
Dont le branchage, après Dieu, le sauva.
S'étant pris, dis-je, aux branches de ce saule,
Par cet endroit passe un Maître d'école.
L'enfant lui crie : « Au secours, je pérís ! »
10 Le Magister, se tournant à ses cris,
D'un ton fort grave à contre-temps s'avise
De le tancer : « Ah ! le petit Babouin !
Voyez, dit-il, où l'a mis sa sottise !
Et puis, prenez de tels fripons le soin.
15 Que les parents sont malheureux, qu'il faille
Toujours veiller à semblable canaille !
Qu'ils ont de maux ! et que je plains leur sort ! »
Ayant tout dit, il mit l'Enfant à bord.
Je blâme ici plus de gens qu'on ne pense.

20 Tout babillard, tout censeur, tout pédant,
Se peut connaître au discours que j'avance :
Chacun des trois fait un peuple fort grand ;
Le Créateur en a béni l'engeance.
En toute affaire ils ne font que songer
25 Aux moyens d'exercer leur langue.
Hé mon ami, -moi de danger :
Tu feras après ta harangue.

Jean de La Fontaine

« L'Enfant et le Maître d'école », *Fables (1668)*, I, 19.

1- Où se situe la scène ?

- a. En plein air.
- b. Dans une salle de classe.
- c. Dans les bois.
- d. Au bord de l'eau.
- e. Dans les champs.

2- Quels sont les deux principaux personnages de cette fable ?

- a. Un singe et un maître d'école.
- b. Un enfant et un maître d'école.
- c. Un maître d'école et un saule.
- d. Deux enfants.
- e. Un maître d'école et un magister.

3- Cette fable contient :

- a. une majorité d'alexandrins et deux octosyllabes.
- b. une majorité d'octosyllabes et deux hexasyllabes.
- c. une majorité d'alexandrins et deux hexasyllabes.
- d. une majorité de décasyllabes et deux octosyllabes.
- e. uniquement des octosyllabes.

4- Qui représente le pronom « je » (vers 1, 7, 19, 21) ?

- a. Le fabuliste.
- b. Le maître d'école.
- c. L'enfant.
- d. Le magister.
- e. Le lecteur.

5- Quelle est la fonction de « D'un certain sot » (vers 2) ?

- a. COD.
- b. COI.
- c. Complément du nom.
- d. Attribut du sujet.
- e. Complément circonstanciel.

6- Quelle forme donne le verbe « choir » (vers 3) conjugué à la première personne du pluriel du présent de l'indicatif ?

- a. Nous choirons.
- b. Nous choisons.
- c. Nous chesons.
- d. Nous cherrons.
- e. Elle n'existe plus.

7- Vers 4, quelle est la nature de « En badinant » ?

- a. Un gérondif.
- b. Un participe présent.
- c. Un participe passé.
- d. Un infinitif.
- e. Rien de tout cela.

8- Quelles sont la disposition et la qualité des rimes des vers 5 à 10 ?

- a. Suivies et riches.
- b. Alternées et suffisantes.
- c. Plates et riches.
- d. Suivies et suffisantes.
- e. Embrassées et riches.

9- « À contre-temps » (vers 11) est :

- a. une préposition.
- b. une locution adverbiale.
- c. une conjonction de subordination.
- d. une conjonction de coordination.
- e. un adverbe de lieu.

10- Que signifie le verbe « tancer » (vers 12) ?

- a. Se moquer.
- b. Gifler.
- c. Réprimander.
- d. Fesser.
- e. Rien de tout cela.

11- « Ah ! » (vers 12) et « Hé » (vers 26) sont des :

- a. onomatopées.
- b. adverbes.
- c. conjonctions.
- d. prépositions.
- e. interjections.

12- « Dit-il » (vers 13) est :

- a. une proposition incise.
- b. une apposition.
- c. une proposition subordonnée.
- d. une apostrophe.
- e. autre chose.

13- Quelle est la fonction de « le soin » (vers 14) ?

- a. Sujet.
- b. Complément du nom.
- c. COD.
- d. COS.
- e. Attribut de l'objet.

14- À quel champ lexical appartiennent les mots « fripons » (vers 14) et « canaille » (vers 16) ?

> suite p. 46

- a. Au champ lexical des animaux.
- b. Au champ lexical de l'enfance.
- c. Au champ lexical des vêtements.
- d. Au champ lexical des mauvais sujets.
- e. Au champ lexical de l'eau.

15- À quel temps et à quel mode est le verbe « faille » (vers 15) ?

- a. Au présent de l'indicatif.
- b. Au présent du subjonctif.
- c. Au présent de l'impératif.
- d. Au passé du subjonctif.
- e. Au passé simple de l'indicatif.

16- Quelle est la nature de « en » dans « Le Créateur en a béni l'engeance. » (vers 23) ?

- a. Un nom.
- b. Un pronom adverbial.
- c. Un adjectif.
- d. Une préposition.
- e. Une conjonction.

17- Vers 24-25, quelle est la valeur du présent ?

- a. Présent de vérité générale.
- b. Présent de description.
- c. Présent de narration.
- d. Présent d'habitude.
- e. Présent d'énonciation.

18- À la place du blanc (vers 26), il faut écrire :

- a. tirent.
- b. tires.
- c. tire.
- d. tirent.
- e. tirres.

19- Quelle est la nature et quelle est la fonction de « moi » (vers 26) ?

- a. Un pronom personnel COI.
- b. Un pronom indéfini sujet.
- c. Un pronom possessif COI.
- d. Un pronom personnel COD.
- e. Un pronom possessif COD.

20- Qu'est-ce qu'une « harangue » (vers 27) ?

- a. Un long discours.
- b. Une cuisine.
- c. Un mets.
- d. Du poisson.
- e. Rien de tout cela.

21- Quelle(s) est(sont) la(les) phrase(s) mal orthographiée(s) ?

- a. La raison du plus fort est toujours la meilleur.
- b. Vous chantiez ? J'en suis forte aise.
- c. Ne viens jamais, ô mort : on t'en dit tout autant.
- d. Plutôt souffrir que mourir, s'est la devise des hommes.
- e. Trompeurs, c'est pour vous que j'écris : attendez-vous à la pareille.

22- Quelle pourrait être la morale de cette fable ?

- a. Il faut préserver les gens des discours ennuyeux.
- b. Il vaut mieux sauver les gens que d'apprendre ses leçons.
- c. Il vaut mieux agir avant de discourir.
- d. Mieux vaut parler à bon escient.
- e. Aucune des propositions précédentes.

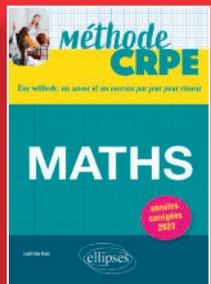
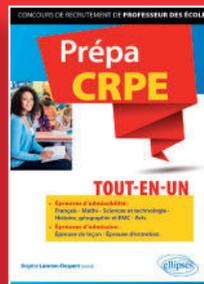
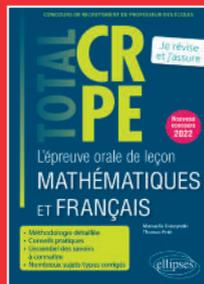
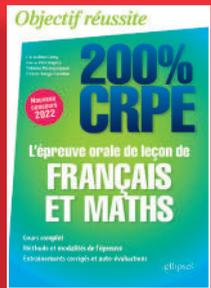
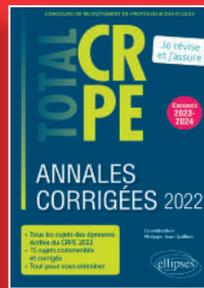
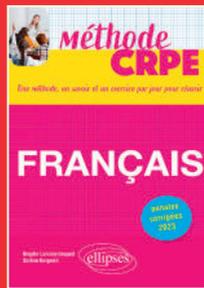
Corrigés des QCM

1- a. En plein air. **d.** Au bord de l'eau. **2- b.** Un enfant et un maître d'école. Le titre l'indique déjà. **3- d.** Une majorité de décasyllabes et deux octosyllabes. Les deux octosyllabes sont : Vers 25 : Aux/ mo/yens/ d'e/xer/cer/ leur/ langue. Vers 27 : Tu/ fe/ras/ a/près/ ta/ ha/rangue. **4- a.** Le fabuliste. Il prend directement la parole aux vers 1, 7, 19 et 21. **5- c.** Complément du nom. « D'un certain sot » (vers 2) est en début de vers au lieu de suivre le groupe nominal « la remontrance vaine » comme cela se fait dans la prose. **6- e.** Elle n'existe plus. En effet,

le verbe « choir », d'un emploi vieilli, est un verbe dit défectif puisque la plupart des formes verbales n'existent plus. Il se rencontre à l'infinitif et au participe passé chu. Il a été remplacé par le verbe tomber. **7- a.** Un gérondif. Le gérondif est reconnaissable à la préposition en qui précède la forme verbale en -ant. **8- d.** Suivies et suffisantes. Les rimes des vers 5 à 10 sont suivies ou plates : trouva/sauva ; saule/école ; péris/cris, et ont deux sons en commun. Elles sont donc suffisantes. **9- b.** Une locution adverbiale. **10- c.** Réprimander. **11- e.** Interjections. **12- a.** Une proposition incise. L'incise « dit-il » est d'ailleurs précédée et suivie d'une virgule. **13- c.** COD. Même s'il est placé après son complément du nom pour des raisons poétiques, « le soin » (vers 14) est bien COD de « prenez ». **14- d.** Au champ lexical des mauvais sujets. Fripons désigne des voleurs, et canaille des gens méprisables, donc des mauvais sujets.

15- b. Au présent du subjonctif. « Faille » (vers 15) a falloir pour infinitif. **16- b.** Un pronom adverbial. **17- a.** Présent de vérité générale. Il est dit aussi présent gnomique. **18- c.** tire. À la deuxième personne du présent de l'impératif des verbes du 1^{er} groupe, la forme verbale ne prend pas de -s. **19- d.** Un pronom personnel COD. **20- a.** Un long discours. Ne pas confondre harangue et hareng. **21- a.** La raison du plus fort est toujours la meilleur. **b.** Vous chantiez ? J'en suis forte aise. **d.** Plutôt souffrir que mourir, s'est la devise des hommes. Ces phrases tirées de fables de La Fontaine, orthographiées correctement, sont les suivantes : La raison du plus fort est toujours la meilleure. (« Le Loup et l'Agneau ») Vous chantiez ? J'en suis fort aise. (« La Cigale et la Fourmi ») Plutôt souffrir que mourir, c'est la devise des hommes. (« La Mort et le Bûcheron ») **22- c.** Il vaut mieux agir avant de discourir. ■

RÉUSSIR LE CRPE AVEC ELLIPSES !



santé & prévoyance



La protection sociale complémentaire référencée par votre ministère

CNP Assurances protège dans la durée les personnes et tout ce qui compte pour elles. Référencée par le ministère de l'Éducation Nationale, elle a créé ANTICIPA, une offre globale santé et prévoyance adaptée à vos besoins :

- **Une adhésion sans formalité médicale et sans avoir à vous déplacer**
- **Un accompagnement dans toutes vos démarches par un conseiller dédié**
- **Des garanties d'assistance et des services pour organiser au mieux vie privée et vie professionnelle**

**Obtenez votre devis en ligne
en moins de 3 minutes**

**1 MOIS DE COTISATION OFFERT
POUR TOUTE NOUVELLE ADHESION***

Pour plus d'informations
<https://anticipa.cnp.fr>

ou

01 84 25 04 24

Du lundi au vendredi de 9h à 20h
sauf jours fériés

* Offre valable jusqu'au 31/12/2023. L'offre ANTICIPA santé et prévoyance est réservée aux agents actifs et retraités du Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, du Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.